

3.831 PERSONNES DÉCÉDÉES SUR



L'HÉCATOMBE !

page 4

D'IMPORTANTES CHUTES DE NEIGE



PLUSIEURS ROUTES COUPÉES À LA CIRCULATION

page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1484 Mardi 31 janvier 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU FLN



Abdelhamid Mehri est décédé

page 6

UN COMMERCE FLORISSANT MALGRÉ SON INTERDICTION



LE «BOOM» DES PRODUITS PYROTECHNIQUES

Lire en page 3

OULD KABLIA RÉPOND À L'EX-CHEF DU GOUVERNEMENT :



«Ghozali a du temps à perdre»

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales n'a pas du tout ménagé ses propos pour répondre à Sid-Ahmed Ghozali, président du Front démocratique (FD), en lui rappelant la nécessité de se conformer aux dispositions de la nouvelle loi sur les partis et de tenir un nouveau congrès constitutif. «Je n'ai pas à polémiquer avec Sid-Ahmed Ghozali qui a du temps à perdre car je suis occupé par beaucoup de choses», a indiqué, hier, Daho Ould Kablia.

Lire en page 5

GRÂCE AU SOUTIEN DES PRIX

Djoudi : "L'inflation restera acceptable"

Lire en page 5

LAITERIE DE DRÄA BEN-KHEDDA



Des travailleurs pour une reprise du travail

Lire en page 4



1.531

places de formation sont offertes pour la rentrée professionnelle (session de février) dans la wilaya de Naâma, a indiqué le directeur local du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

2

quintaux de poudre, d'une grande quantité de cartouches et d'armes de chasse avec du matériel cynégétique, ont été saisi par les services de la Police judiciaire de la daïra de Aïn Arnat (ouest de Sétif).

19.550

logements, tous segments confondus, seront "livrés et attribués courant 2012" dans la wilaya de Annaba, a-t-on appris dimanche auprès de l'Office de gestion et de promotion immobilière (OPGI).

Concours pour les enseignants contractuels en 2012

Le ministre de l'Education nationale, M. Boubkeur Benbouzid, a annoncé dimanche à Alger, que le concours de titularisation des enseignants contractuels du secteur de l'éducation nationale sera organisé en février prochain. Benbouzid a indiqué en marge d'une réunion de coordination avec les directeurs de l'éducation des wilayas du Sud que la fonction publique "s'apprête à organiser le concours de titularisation des enseignants contractuels en février après l'entrée en vigueur de la loi de finances 2012". Il a précisé, à ce propos, que tous les postes budgétaires qu'occupent actuellement ces remplaçants seront maintenus et ils pourront ainsi garder leur poste s'ils répondent aux



conditions pédagogiques (licence dans la spécialité), assurant que le problème des contractuels "sera résolu définitivement".

Le ministre de l'Education nationale a, d'autre part, rappelé que les parties concernées ont, à ce jour, examiné le cas de 30.000 remplaçants contractuels

en application d'une instruction ministérielle fixant les modes et conditions de titularisation directe des enseignants contractuels travaillant au sein d'établissements éducatifs relevant du ministère de l'Education nationale.

Il a ajouté que les postes budgétaires existant en application des instructions du Premier ministre ont dépassé 50.000, soulignant que le secteur de l'éducation nationale "ne souffre d'aucun déficit en matière de postes budgétaires". Le problème "concerne certains problèmes bureaucratiques générés par des lois de la fonction publique inadaptées à la situation actuelle", a-t-il tenu à faire remarquer.

20 ans de patrouille sans permis



Deux décennies de patrouille sans avoir passé le permis de conduire ! C'est la supercherie d'un agent de la paix qui a été décou-

verte par hasard. Originaire de l'ex-RDA, un agent de la paix débutait ses patrouilles après la chute du Mur de Berlin il y a 22 ans. Petit bémol : il n'a jamais passé le permis de conduire. Une cachotterie découverte par hasard alors qu'il devait faire modifier son permis lorsque le policier s'est résolu à porter des lunettes. Mais ce permis l'autorisait à conduire des motos et... des tracteurs, relia le site internet de 20 Minutes. Mais cette erreur est compréhensible. En effet, le porte-parole de la police de Magdebourg, Bernard Wessner, précise que dans l'ex-RDA, "les gardiens de la paix ne circulaient pas forcément en voiture". Il ajoute que "le parc automobile y était plus réduit qu'à l'ouest. Après la chute du Mur de Berlin, personne n'a remarqué qu'il lui manquait le permis". Un oubli (volontaire ou non) de la part de l'agent des forces de l'ordre allemandes lui valant tout de même une forte amende. Il risque aussi d'être rétrogradé dans la hiérarchie du personnel de la force publique.

Il a fait du système solaire un livre majestueux



L'auteur Mishka Henner a fait tenir le système solaire sur 6.000 pages. En effet, il a reproduit le soleil et les planètes à la bonne échelle dans des livres remplis de pages noires. Ce projet est loin d'être une perte de temps, juste une expérience sans précédent.

En effet, Mishka Henner a entrepris de reproduire le système solaire à la bonne échelle dans une série de 12 livres de 500 pages chacun.

À la première page, nous retrouvons le soleil, qui s'installe sur une double page d'ailleurs. Mais avant de trouver une planète dans ce livre, il vous faudra parcourir bon nombre de feuilles noires. Après tant d'effort, vous vous retrouverez face à un point minuscule. Pour se faire une idée de ce que ça représente, il faut savoir que Pluton est à la 6.000e page. On vous laisse imaginer la quantité de feuilles entièrement noires que contiennent ces livres.

L'auteur a reproduit le système soleil en prenant pour échelle qu'une page représenterait un million de kilomètres. Vous pouvez découvrir le premier tome d'Astronomical en vidéo et décider ainsi en connaissance de cause s'il est bon d'investir 156 dollars, soit 118 euros environ pour vous procurer cette collection.

Un dauphin mort rejeté par la mer à Dellys



Un dauphin, en état de décomposition avancée, a échoué dans la nuit de samedi à dimanche sur la côte de Dellys, à l'extrême Est de Boumerdès, a-t-on appris auprès de la wilaya. Ce cétacé, pesant environ 300 kg et mesurant plus de trois mètres de longueur, a été retrouvé par des pêcheurs au niveau de la plage "Abattoir", près du port de Dellys, a précisé la même source. Selon des spécialistes de la Direction de la pêche et des ressources halieutiques, il s'agit d'un dauphin, connu sous l'appellation scientifique de "Griseus" et appartenant à la famille

des "Grampus". Ce mammifère marin aurait trouvé la mort, a estimé la même source, il y a environ une vingtaine de jours, après s'être écrasé, vraisemblablement, contre un rocher ou un bateau sous l'effet de la houle provoquée par un vent violent. Les services concernés s'attèlent à dégager le cadavre de ce gigantesque poisson, coincé entre des rochers, en vue de son enfouissement. Quatre dauphins et un énorme thon avaient été retrouvés, en mai dernier, sur la plage d'afir, près de Dellys, dans un état de décomposition avancé.

Report du procès de l'ex-wali d'El-Tarf

Le procès de l'ex-wali d'El-Tarf, inculpé dans des affaires de corruption, a été ouvert dimanche au tribunal de Ziadia, à Constantine, avant d'être reporté, sur requête de la défense, au 4 mars prochain.

M. Djilali Aarar, jugé et condamné la semaine dernière par le tribunal de Oum El-Bouaghi à 2 années de prison ferme et à une amende de 200.000 dinars pour une autre affaire, comparaitra devant le pôle judiciaire spécialisé de Constantine, a-t-on appris d'une source judiciaire qui a précisé que l'ex-président de l'APC d'El Tarf et des fonctionnaires de la commune et de la Direction de l'éducation seront entendus dans cette affaire.

D
i
x
i
t

Boubkeur Benbouzid :

«Le problème de l'enseignement des langues étrangères, c'est-à-dire français et anglais, dans les wilayas du Sud a été définitivement résolu. L'enseignement de la langue anglaise est assuré à 100 % sur l'ensemble du territoire national. L'enseignement de la langue française est couvert et il ne reste que la titularisation des enseignants. Le règlement du problème des enseignants contractuels se fera par voie de concours et ce, directement après la mise en œuvre de la loi de finances de 2012 à condition que l'enseignant soit titulaire d'un diplôme de licence dans la spécialité enseignée. Je tiens à rappeler qu'avant l'application des réformes, le taux de couverture de l'enseignement des langues étrangères dans les wilayas du sud du pays ne dépassait pas les 50%.»

UN COMMERCE FLORISSANT MALGRÉ SON INTERDICTION

Le «boom» des produits pyrotechniques

En dépit de son interdiction, le commerce des produits pyrotechniques prolifère. A l'approche de la fête du Mawlid Ennabaoui, ces produits dangereux se font de plus en plus présents sur le marché informel.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Exposés au vu et au su de tout le monde dans les différentes rues et ruelles de la capitale, à l'instar de toutes les villes du pays, des pétards, fumigènes, fusées et autres feux d'artifices font bon marché. L'engouement des citoyens, des enfants notamment, est indescriptible, ayant pris l'habitude de célébrer cette fête religieuse à coups de pétarade, érigée désormais en rituel. Cependant, si ces produits procurent un semblant de joie, il n'en demeure pas moins que leur dangerosité est inquiétante. Pour cela, il suffit de se présenter aux services des urgences d'un quelconque hôpital de la capitale à la veille de ladite fête pour constater l'étendue des dégâts causés par ces produits. N'empêche que de grosses quantités de ces produits pyrotechniques sont étalées à perte de vue dans certaines rues d'Alger réputées pour ce genre de négoce. Ainsi, la rue Ali-Amar de la Basse-Casbah d'Alger s'est transformée, depuis quelques semaines, en marché de gros des produits pyrotechniques (pétards, feux d'artifice et fumigènes), se substituant, temporairement, au commerce paral-



En dépit de saisies massives, les étals de ces dangereux produits fleurissent à chaque coin de rue.

lèle des effets vestimentaires qui s'y fait le restant de l'année. Sur un parcours de près de 300 mètres, depuis le marché couvert Ahmed-Bouzrina jusqu'au marché Ali-Amar, les vendeurs de pétards ont dressé, s'accaparant les deux côtés de la chaussée, des tables couvertes collées les unes aux autres de manière à profiter du moindre espace disponible.

Les vendeurs de ces produits ne semblent nullement inquiétés, tant que l'engouement des citoyens grandit à mesure que la fête du Mawlid approche. Ces produits sont généralement importés de Chine

avec des registres de commerce empruntés et sont souvent dissimulés dans des conteneurs de marchandises, objets de fausses déclarations, d'après les explications de professionnels du transit maritime. Selon les estimations des Douanes, pour un conteneur de "pétards" d'une valeur de 2 millions DA, les profits réalisés peuvent atteindre les 28 millions DA. "Il y a eu toujours des saisies de pétards au port d'Alger. Cela n'a jamais empêché leur vente aussi bien à La Casbah qu'ailleurs", a réagi un habitué à cette activité illicite. Mais le drame reste les accidents provo-

qués par ces «pétarades», laissant parfois des séquelles éternelles aux victimes.

D'ailleurs, pour que "la fête ne finisse pas à l'hôpital", et à la veille de la célébration du Mawlid Ennabaoui, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a mis en garde les citoyens contre le danger que présente l'utilisation de ces produits, les invitant à être "vigilants et attentifs". Cela reste insuffisant en l'absence d'une répression rigoureuse de ce genre de phénomènes.

M. C.

CENTRE DE RECHERCHE NUCLÉAIRE D'ALGER

Les chercheurs réinvestissent l'espace public

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Les chercheurs du Centre de recherche nucléaire d'Alger (CRNA) ont observé un sit-in, hier, au niveau de leur siège. Les chercheurs permanents, qui ont décidé de poursuivre leur protestation, réclament leur droit à l'exercice syndical. Entre les deux parties, à savoir l'administration et l'organisation syndicale affiliée à l'UGTA, le dialogue semble ne plus passer. Et pour cause, ils mettent en avant l'attitude de leur administration qui, affirment-ils, «les empêchent d'exercer librement leur droit syndical». Ils se sont regroupés, hier matin, à l'entrée du Centre de recherche nucléaire d'Alger, arborant des banderoles où sont inscrites leurs réclamations. Ils exigent que soit entendu leur droit à l'exercice syndical et que les responsables de ce centre donnent suite à leurs doléances. Ils réclament, par ailleurs, que soit mis fin à ce «mutisme des responsables», déplorant, de ce fait, que leurs représentants syndicaux, élus légalement, n'aient jamais été conviés à une réunion de travail avec la direction en vue de discuter pleinement des problèmes socioprofessionnels vécus par ces chercheurs. Dans un communiqué rendu public, les deux sections syndicales, des deux centres de recherches nucléaires d'Alger (CRNA) et de Draria (CRND), précisent que «les directeurs généraux du CRNA et du CRND n'ont même pas daigné répondre aux cour-

riers des sections syndicales SNCP, alors que ces correspondances, se basant sur des textes réglementaires, étaient relatives aux modalités de l'exercice syndical», ajoutant qu'«une lettre de protestation a été adressée au Commissaire à l'énergie atomique, avec copie à l'inspecteur général du ministère de l'Énergie et des Mines et au président du conseil d'administration du Comena».

Selon les protestataires, le dialogue social et l'environnement de travail, au sein de cette institution publique, sont absents. Dans ce même document ils déplorent et écrivent qu'«aujourd'hui, la situation dans le secteur du nucléaire est aux antipodes de toutes les considérations réglementaires et managériales susmentionnées». Ils déplorent, par ailleurs, «le silence absurde des responsables» qui, rappellent-ils, dure depuis plusieurs mois.

Depuis le mois de mars 2011, les chercheurs des deux centres sont sortis dans la rue pour dénoncer, avaient-ils souligné dans un communiqué, «l'absence d'un canal de concertation et de mécanisme garantissant la prise en considération de nos suggestions liées au statut particulier des personnels des centres de recherches du Comena». Le Centre de recherche nucléaire d'Alger, précise-t-on, développe des programmes de recherche dans les domaines de la physique, des techniques et applications nucléaires, de la physique radiologique, de l'environnement et de la sûreté nucléaire.

M. B.

SOUS LA PLUME

Tant qu'il y aura des acheteurs

PAR SORAYA HAKIM

La vente des pétards pour célébrer Mouloud Ennabaoui est interdite. Ça c'est en théorie. Pourtant cette interdiction date du 2 août 1963. Une loi promulguée sous Ahmed Ben Bella, président de la République de l'époque interdisant la commercialisation des produits pyrotechniques. Il faut dire que cette loi n'a jamais été suivie d'effet, bien au contraire, au fil des années le phénomène a pris de l'ampleur. Aujourd'hui, les fumigènes et pétards sont les accessoires qui accompagnent les mariages. Cette année, les services des Douanes du port ont saisi la bagatelle de 11 conteneurs de ces cocktails explosifs, un chiffre en hausse par rapport à celui de l'année dernière. Une prouesse devrait-on dire mais la saisie est bien en deçà de tous ces pétards qui passent au travers des mailles des filets avec la baraka de la contrebande frontalière. Les mergueza, chitana, boumba, TNT, double bombe, triple bombe, grenades, zerbout, ronaldo, la tueuse, pétards-missiles, ben laden... made in China sont des noms qui font peur et investissent les ruelles d'Alger, plus particulière-

ment La Casbah et la célèbre rue de Chartres, en passant par le quartier de Bachedjerah sont en vente libre à des prix qui donnent le tournis. Les petits revendeurs qui ont opté pour ce commerce qui rapporte bien, installés entre les marchands de fruits et encouragés par des acheteurs peu regardant à la dépense et sans état d'âme de voir leur argent flamber, ne sont pas outre

« Les mergueza, chitana, boumba, TNT, double bombe, triple bombe, grenades, zerbout, ronaldo, la tueuse, pétards-missiles, ben laden... made in China sont des noms qui font peur et investissent les ruelles d'Alger.



mesure inquiétés par la police. Ce sont surtout les riverains qui endossent les nuisances sonores en craignant à tout moment les risques d'incendies. Ils se plaignent surtout de l'absence de l'Etat et s'interrogent sur la non application de la loi sur l'interdiction de l'importation de ces produits explosifs mais aussi sur leur commercialisation où il est plus facile d'agir. Mais la volonté manque et c'est là tout le hic. Célébrer la naissance du prophète Mohamed (QSSL) en utilisant les pétards est un véritable phénomène ancré dans notre société tant qu'il y aura des acheteurs, il y aura des vendeurs. Lapalisse n'aurait pas mieux dit.

S. H.

IMPORTANTES CHUTES DE NEIGES À TRAVERS LE PAYS

Plusieurs routes coupées à la circulation

La neige est tombée en abondance, hier, dans plusieurs localités du centre et de l'est du pays rendant certaines routes impraticables et isolant plusieurs wilayas en raison de l'impraticabilité de plusieurs tronçons de routes.

PAR INES AMROUDE

Ainsi, dans la wilaya de Sétif une épaisseur de 25 à 60 cm de poudreuse a notamment bloqué la circulation automobile sur les axes desservant les villes de Ain El-Kebira, de Bougaâ, de Beni Fouda et de plusieurs autres localités septentrionales, ainsi qu'au pied du mont Meghress (1.700 m d'altitude) et dans ses alentours, en particulier au lieu-dit Takouka. A chef-lieu de la wilaya, où de gros flocons ont commencé à tomber dès les premières heures de la matinée pour recouvrir la cité d'un épais manteau blanc, de nombreux automobilistes ont été contraints de laisser leurs véhicules dans les garages ou dans les



La neige a occasionné quelques couacs dans le trafic routier.

parkings. De même que beaucoup d'écoliers n'ont pas pu rejoindre leurs établissements scolaires, en particulier lorsque ceux-ci sont éloignés de leurs domiciles. Selon les services de la météorologie de l'aéroport du 8-Mai-1945, c'est toute la région nord-est qui a été affectée par ces intempéries, ainsi que quelques zones du Sud près de Guellal, Hammam Soukhna et Aïn Oulmène. Ces mêmes services ont également indiqué que la neige, accompagnée d'une chute brutale de la température (le mercure est descendu à moins

4° au petit matin), devrait encore tomber dans la journée et la nuit prochaine.

Dans la wilaya de Tébessa et sa région la chute de neige a entraîné une baisse brutale de la température. La neige a atteint, lundi matin à Tébessa et dans les localités environnantes, une épaisseur de 20 cm, selon les services de la météorologie nationale qui prévoient d'autres flocons. Les services de la Gendarmerie nationale ont invité les automobilistes à faire montre de prudence. Par ailleurs, plusieurs tronçons du réseau routier de la wilaya de Médéa étaient fermés, hier, à la circulation, en raison des chutes de neige enregistrées dans la région, au cours des dernières 24h, selon la gendarmerie. Les chutes abondantes de neige ont provoqué la fermeture "provisoire" de la circulation routière au niveau d'un tronçon de la RN60, reliant Ksar-el-Boukhari et Ouled Antar, et la commune d'El-Aïssaouia et El-Omaria, sur la RN64, a indiqué la même source qui fait état également de la fermeture des CW 28, 38 et 01, reliant respectivement les localités de Azziz et Derrag, Aïn-Boucif et la limite nord de la wilaya de Djelfa, et Aïn-Boucif à Ouled Maaref. Les services de la

Protection civile signalent, de leur côté, la fermeture de la circulation au niveau d'un tronçon du CW 19, qui relie Ksar-El-Boukhari et Sebt Azziz, la RN60 reliant Aïn-Boucif et Chellalet-El-Adhaoura, ainsi que des tronçons des CW 90 et 225, desservant les localités de Sidi-Rabei et Mazghena, et le tronçon reliant Maghraoua à la wilaya de Bouira. Aussi, les chutes de neige enregistrées lundi matin sur les hauteurs de la wilaya de Batna, ont perturbé le trafic automobile sur la majorité des routes des localités montagneuses, ont indiqué lundi les services de la Gendarmerie nationale. Les mêmes services recommandent une "extrême vigilance" aux automobilistes, notamment sur la RN 31 (Arris-Batna via Oued Taga), la RN 77 (Batna-Merouana par Hidoussa) et la RN 87 (Batna-Theniet El Abed) où la circulation est qualifiée de "très difficile". Le trafic était totalement bloqué par les amoncellements de neige et le verglas en début de matinée sur ces axes qui ont pu être rouverts grâce à l'intervention des services des travaux publics, a précisé la même source.

A travers les différentes wilayas touchées par les chutes de neige, d'importants moyens de déneigement ont été déployés en vue de maintenir ouverte la circulation sur les principaux axes routiers. **I. A.**

3.831 PERSONNES DÉCÉDÉES SUR LES ROUTES EN 2011

L'hécatombe !

PAR AHMED BOUARABA

La route tue de plus en plus. Les statistiques rendues publiques par la Gendarmerie nationale l'attestent. L'année 2011 a été une année des plus meurtrières. Et pour preuve, les accidents de la circulation routière ont endeuillé 3.831 familles l'année passée. Ces sinistres, au nombre de 25.023, ont aussi engendré des blessures à 44.936 personnes. Certaines d'entre elles sont mortes de suite et plusieurs autres sont condamnées à vivre avec des handicaps.

Selon la Gendarmerie nationale, qui assure la couverture de 80% du réseau routier national, une hausse de 5.621 accidents a été constatée, comparativement à 2010, où il a été enregistré 19.402 cas. Le nombre des décès a également augmenté de 837 cas alors

qu'il était en 2010 de 2.994 morts. Celui des blessés a aussi augmenté de 10.674 durant cette période. A en croire les chiffres des 37 Escadrons de la sécurité routière (ESR) de la Gendarmerie nationale, 69 accidents engendrant des décès à 10 personnes et des blessures à 123 autres sont enregistrés chaque jour. L'analyse faite, hier à l'Institut national de la criminologie et de la criminalistique (INCC) de la Gendarmerie nationale à Bouchaoui, à l'ouest d'Alger, par le colonel Dhaoui Chennouga, indique que le comportement humain demeure le facteur causal prépondérant avec plus de 81%. La tranche d'âge de plus de 60% de l'ensemble de ces chauffards est moins de 40 ans. Notons que plus de 50% de ces accidents ont été provoqué par des véhicules utilitaires. Les transporteurs de marchandises ont engendré 22,24% tandis que ceux des voyageurs

28,26%. Les «nouveaux permis» représentent 37,22% du taux global de ces chauffards. Notons en outre que la wilaya de Sétif est en tête de ce triste bilan, suivie par Alger, Oran et Mascara. Pour l'autoroute Est-Ouest, 1.255 accidents de la circulation routière ont été relevés en 2011 alors qu'en 2010 le nombre était de 813.

22 retraits de permis de conduire chaque heure

Durant cette période, 193.683 permis de conduire ont été retirés par les gendarmes des 68 Brigades de sécurité routière (BSR) au nombre de 10.359 éléments. Une moyenne de plus de 530 retraits de permis est constatée quotidiennement, soit 22 retraits chaque heure en 2011. En outre, 413.492 délits ainsi que 108.139 infractions aux codes de la route et à la coordination du transport

ont été relevés. Aussi, 545.764 amendes forfaitaires ont été enregistrées. Outre la présence des gendarmes notamment dans les «points noirs» de la circulation routière, avec 97.993 radars, tous types confondus, 75.852 PV de contrôle technique ont été établis l'année passée. Au volet des actions préventives, 35.452 campagnes de sensibilisation ont été lancées en faveur des usagers de la route ainsi que 4.089 autres dans les milieux scolaires. Par ailleurs, 2.827 correspondances ont été effectuées aux autorités locales notamment concernant l'état des routes et leur rôle dans la cause des accidents. Un nouveau dispositif, le permis à points, dont l'entrée en vigueur est prévue en novembre 2012, parviendra-t-il à réduire le nombre de ces sinistres voire épargner des vies humaines ? **A. B.**

BOUMERDÈS

Les «pré-emplois» protestent

PAR TAHAR OUNAS

Malgré les fortes pluies et grêlons qui se sont abattus sur la région, plusieurs dizaines de travailleurs du pré-emploi, ont observé un rassemblement devant le siège de la wilaya de Boumerdès, pour dénoncer la décision portant radiation du délégué deladite wilaya, Ammour Abdelkader, de son poste, par la direction de l'emploi de la wilaya. Ce délégué, faut-il le rappeler, qui préside la section de wilaya des pré-emplois affiliée à la SNAPAP, a été radié, dans un premier temps, par le P/APC de Chabet El-Ameur, où il occupe son poste d'emploi. Après plusieurs actions de protestation, il a été réintégré dans son poste par l'intermédiaire du commissaire principal

de Boumerdès, qui l'avait assuré de regagner son poste d'emploi. Près de deux mois après sa réinsertion, la direction de l'emploi a envoyé, il y a à peine une dizaine de jours, une note où elle annonce la radiation dudit délégué. A la surprise générale, le concerné n'a rien compris et a dénoncé des manœuvres visant le verrouillage de leur mouvement de contestation enclenché depuis plusieurs mois à l'échelle nationale. Les manifestants ont réclamé sa réintégration pure et simple dans son poste de travail. Par ailleurs, les protestataires qui se disent lésés dans leurs droits, réclament la permanisation dans les postes d'emploi qu'ils occupaient depuis plusieurs mois et dénoncent l'exploitation dont ils font l'objet par leurs responsables. En outre, les travailleurs dudit dispositif

d'emploi censé rendre l'espoir aux universitaires qui se trouvaient au chômage, réclament la rétribution des salaires impayés depuis plusieurs mois. Certains d'entre eux n'ont pas perçu leurs salaires depuis le premier jour de la signature de leur contrat de trois ans renouvelable d'une manière annuelle. En somme, cette catégorie sociale de travailleurs précaires, ne décolèrent toujours pas. Ils ont observé plusieurs protestations à travers les différentes wilayas du pays et devant des institutions étatiques notamment devant le siège du ministère du Travail et de la Sécurité sociale. Un rassemblement national est prévu au mois de février prochain, à Alger. **T. O.**

ORAN, TRAFIC DE DROGUE

Peines de 7 à 12 ans de réclusion

Des peines allant de 7 à 12 ans de réclusion ont été prononcées hier par le tribunal criminel près la cour de justice d'Oran, à l'encontre de trois individus reconnus coupables de trafic de drogue. Deux d'entre eux, répondant aux initiales D. B. et B. D. ont écopé de la peine la plus lourde : 12 ans de réclusion. Ces derniers ont été appréhendés en possession de 50 kg de kif

traité en février 2011 dans la wilaya de Tlemcen. Le véhicule utilisé pour le transport de la marchandise prohibée appartenait au troisième mis en cause, B.Y., condamné, quant à lui, à 7 ans de réclusion. Ce dernier a reconnu devant le tribunal avoir prêté son véhicule aux deux autres accusés, prétendant toutefois ignorer à quel usage il était destiné. Ses acolytes ont, de leur côté, accepté les

charges retenues à leur rencontre, ajoutant que c'est la première fois qu'ils se livraient à ce type de trafic.

Une peine de 20 ans de réclusion a été requise par le représentant du ministère public pour les trois accusés, alors que la défense a plaidé l'innocence pour le propriétaire du véhicule et les circonstances atténuantes pour les deux autres. **APS**

LAITERIE DE DRÂA BEN KHEDDA

Des travailleurs pour une reprise du travail

Des travailleurs de la laiterie de Drâa Ben Khedda, paralysée par une grève depuis le 9 octobre dernier, ont organisé lundi un rassemblement devant le siège de l'Union de wilaya UGTA de Tizi-Ouzou, pour exprimer leur volonté de reprendre le travail. Durant ce rassemblement qui a regroupé plus d'une quarantaine de personnes, entre distributeurs et employés de la laiterie, quatre représentants de ces derniers se sont entretenus avec le chargé des conflits au sein de l'UGTA, Kamel Limani. Ils lui ont notamment transmis leurs préoccupations consistant, entre autres, à demander "aux autorités compétentes d'intervenir pour rouvrir l'unité", leur "seul gagne-pain", et leur "assurer la sécurité", lit-on dans un communiqué qui a sanctionné cette entrevue.

Dans un point de presse improvisé sur place, ces travailleurs ont lancé un "défi" aux grévistes, leur demandant de les laisser accéder à l'intérieur de l'usine et d'organiser une assemblée générale qui permettra aux 380 travailleurs de s'exprimer, par un vote à bulletins secrets, sur la reprise ou non du travail. "Nous respecterons la décision de la majorité", a déclaré un travailleur. Si ces employés favorables à la reprise du travail n'ont pas réagi plus tôt c'est par "crainte de représailles de la part des grévistes" indique-t-on. **APS**

OULD KABLIA RÉPOND À L'EX-CHEF DU GOUVERNEMENT :

« Ghozali a du temps à perdre »

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales n'a pas du tout ménagé ses propos pour répondre à Sid-Ahmed Ghozali, président du Front démocratique (FD), en lui rappelant la nécessité de se conformer aux dispositions de la nouvelle loi sur les partis et de tenir un nouveau congrès constitutif.

PAR KAMAL HAMED

« Je n'ai pas à polémiquer avec Sid-Ahmed Ghozali qui a du temps à perdre car je suis occupé par beaucoup de choses » a indiqué, hier, Daho Ould Kablia. Le ministre de l'Intérieur, qui s'exprimait en marge d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée à l'adoption du projet de loi relatif à la wilaya, a ajouté que « si Sid-Ahmed Ghozali considère que le congrès de son parti, tenu en 2000, est encore valable c'est une autre affaire. Admettons qu'il est agréé, où est la direction du parti et qui le gère ? », s'est-il encore interrogé. Pour le ministre, qui répondait ainsi clairement aux propos du président du FD et ex-chef du gouvernement, Sid-Ahmed Ghozali, « il faut un nouveau congrès afin de s'adapter aux dispositions de la nouvelle loi sur les partis politiques et l'élection d'une direction car pour le moment nous ne connaissons de ce parti qu'un seul responsable, c'est le président » tout en s'interrogeant : « Qui travaille à ses côtés ? ». Sid-Ahmed Ghozali, président du FD, un parti créé au lendemain des élections présidentielles de 1999 mais



Ould Kablia rejette toute polémique avec le SG du FD.

qui n'a jamais obtenu d'agrément, n'a cessé d'indiquer que son parti est agréé par la force de la loi et qu'il n'est pas question de tenir un nouveau congrès constitutif tout en accusant le ministre de n'avoir pas respecté la loi. « Les déclarations d'Ould Kablia sont fausses. Ce sont des mensonges », a-t-il notamment déclaré dans un récent entretien à un confrère. A propos de la délivrance de nouvelles autorisations aux nouveaux partis en vue de tenir leurs congrès constitutifs le ministre dira « qu'il y a une nouvelle liste actuellement en examen et qui sera dévoilée

probablement le mercredi prochain ». Il faut dire que jusqu'à présent le ministère a accordé à onze partis l'autorisation de tenir leurs congrès constitutifs. Il s'agit ainsi du Mouvement des citoyens libres (MCL), l'Union pour la démocratie et la république (UDR), le Parti de la liberté et la justice (PLJ), le Front de la justice et du développement (FJD - El Adala), Jil Jadid (JJ), le Front national pour la justice sociale (FNJS), le Front de l'Algérie nouvelle (FAN), le Front el moustakbal (FM), le Parti des jeunes (PJ) et le Parti el karama (PK). Le Front du changement a eu l'autorisation avant-hier. Ould Kablia a en outre affirmé qu'il a fait vite pour l'octroi de ces autorisations afin de permettre à ces partis de se préparer pour les législatives de mai prochain, dont la date, a-t-il précisé, n'a pas encore été arrêtée. Par ailleurs le ministre de l'Intérieur a confirmé l'augmentation du nombre de sièges à l'APN lorsqu'il a indiqué que « le gouvernement va se prononcer sur cette affaire probablement avant la convocation du corps électoral », soit dans les prochains jours après la clôture de la session d'automne du Parlement, prévu ce jeudi 2 février. Auparavant Ould Kablia a annoncé une augmentation entre 50 et 60 sièges, actuellement l'APN est dotée de 389 sièges. Enfin répondant à une question sur une demande d'un magistrat français pour pratiquer l'autopsie des crânes des sept moines de Tibhirine, Ould Kablia a annoncé que ce n'est pas à son département « d'accorder une autorisation ou non ». « C'est le ministère de la Justice qui examine cette demande en fonction des lois et des conventions internationales » dira encore le ministre de l'Intérieur.

K. H.

APRÈS AVOIR REÇU SON AGRÉMENT

Le parti de Menasra tiendra son congrès les 17 et 18 février

PAR LARBI GRAÏNE

Agréé parmi le lot des partis dits nouveaux, le Front du changement (FC), va organiser son congrès constitutif les 17 et 18 février prochains. C'est ce qu'a indiqué, hier à Alger, Abdelmadjid Menasra, l'un des membres fondateurs de ce parti. L'ex-ministre du MSP trouve que les prochaines législatives n'auraient pas de sens sans la participation des nouveaux partis. A ses yeux, l'implication de ces derniers est d'autant plus nécessaire que « la scène politique nationale reste marquée par le verrouillage et la chute de popularité des partis au pouvoir ». Menasra n'a pas manqué du reste de relever la concurrence « déloyale » entre les nouveaux partis et les

anciens. Selon lui, ces derniers tireraient bénéfice du soutien des médias lourds. L'orateur a toutefois reconnu que les partis nouvellement agréés « ne se sont pas bien préparés » à l'effet d'affronter l'épreuve des urnes, incriminant au passage la lenteur de la procédure relative à la promulgation des nouvelles lois organiques. Pour lui, les réformes politiques initiées par le chef de l'Etat « ont été vidées de leur substance » par les partis de l'Alliance présidentielle.

Le FC se fixe entre autres objectifs de « développer la justice sociale, la lutte contre la corruption et l'incitation à l'investissement productif ». Ce parti se dit prêt à nouer alliance avec les autres formations de l'opposition et rejette tout rapprochement avec les « les partis au pou-

voir » qui sont, a-t-il soutenu, « responsables de la situation actuelle ». Menasra estime cependant « insuffisantes » les mesures préconisées pour assurer la régularité du prochain scrutin. Il a appelé le chef de l'Etat à fournir « des garanties plus probantes » quant à la « neutralité de l'administration et des médias publics ».

Le parti du Front du changement a été autorisé dimanche, suivant un communiqué du ministère de l'Intérieur à tenir son congrès constitutif. Le parti de Menasra ne figurait pas sur une première liste des nouveaux partis autorisés à tenir leur congrès.

La raison tiendrait au fait que l'administration aurait refusé, outre quelques membres issus de l'ex-FIS, la dénomination proposée pour le

LE COMMERCE INTRA-AFRICAIN EN DÉBAT AU 18^E SOMMET DE L'UA

Les critiques de Ouyahia

PAR SADEK BELHOUCINE

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a indiqué dimanche soir à Addis- Abeba (Ethiopie) que le commerce intra-africain était un facteur stratégique pour la réalisation de la complémentarité régionale et continentale. Dans son intervention lors des travaux du 18^e sommet de l'Union africaine (UA), consacré au commerce intra-africain, Ahmed Ouyahia qui représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika à ces travaux, a précisé qu'en dépit de l'accroissement des échanges commerciaux en Afrique au cours de la dernière décennie, les échanges intra-africains ne représentent que 10% du volume global de ces échanges en raison notamment du manque d'infrastructures dans les pays africains qui entrave l'investissement, la production et la concurrence. Les travaux du 18^e sommet ont pour thème principal « la définition d'une stratégie de promotion et de développement du commerce intra africain » qui ne représente que 10% des échanges commerciaux du continent à comparer avec 47% d'échanges entre les pays d'Asie et 70% entre ceux de l'Union européenne. Une

stratégie présentée dimanche en plénière du 18^e sommet prévoit que l'ensemble des Communautés économiques régionales africaines se transforment à l'échéance 2017 en Zone de libre échange économique africaine. Dans ce cadre, Ahmed Ouyahia a estimé que « les plans d'action prévus au niveau de l'UA et du NEPAD en vue d'accélérer la mise en place de réseaux régionaux de transport et de communication constituent un défi majeur pour la réalisation des objectifs communs de développement du commerce intra-africain », affirmant qu' « outre son engagement en faveur de l'action commune dans

le cadre du NEPAD, l'Algérie œuvre aussi pour le développement des échanges commerciaux entre les pays africains ». Dans cet ordre d'idée, il fait savoir que l'Algérie avait achevé la réalisation du tronçon algérien de la Transsaharienne qui s'étend sur 2000 km et travaillait actuellement avec le Mali et le Niger pour la finalisation de leurs tronçons respectifs.

Il fait part de l'avancement du projet de route reliant les villes algérienne de Tindouf et mauritanienne de Choum et assure que la coopération frontalière que « nous développons avec nos voisins du Sahel nous encourage à renforcer les

SOUTIEN DES PRIX Djoudi : "L'inflation restera acceptable"

Grâce à la politique de soutien des prix, consolidée dans la loi de finances pour 2012, le taux d'inflation sera maintenu autour de 4% durant l'année en cours, un taux "acceptable" comparé à la hausse continue des prix à l'échelle mondiale, a indiqué, hier, le ministre des Finances, Karim Djoudi.

La dépense de fonctionnement, en hausse de 10% par rapport à la loi de finances complémentaire pour 2011, est liée aux augmentations des salaires mais aussi au soutien des prix des produits de base, un "choix politique" qui a permis de maintenir l'inflation autour de 4,7%, a souligné M. Djoudi en marge de l'adoption du texte de loi sur le règlement budgétaire.

En 2011, le taux d'inflation en Algérie était en légère hausse à 4,5% contre 4% prévu par la loi de finances pour 2011 et 3,9% enregistré en 2010.

« Si nous n'avions pas soutenu les prix des blés, du lait et de l'essence, l'inflation aurait été beaucoup plus importante vu l'inflation mondiale », a-t-il fait remarquer. Sur la réaction du gouvernement au dernier rapport du FMI, qui a mis en garde contre la tendance haussière des dépenses sociales en Algérie, M. Djoudi a expliqué que l'augmentation des salaires et le soutien des prix relevaient d'un "choix politique" alors que la réaction du FMI n'est qu' « une réaction purement économique ».

Le budget de l'Etat pour 2012 consacre 2.850 milliards de DA (mds DA) pour les salaires du personnel, plus de 1.300 mds de DA pour les transferts sociaux et près de 200 mds de DA pour les subventions des produits de base : laits, céréales, sucre et huiles alimentaires.

Estimées à plus de 4.600 mds de DA, les dotations allouées au budget de fonctionnement auront doublé depuis 2008, qui n'étaient que de 2.363,2 mds de DA (LFC 2008).

« La hausse des cours internationaux des produits alimentaires et les relèvements substantiels des salaires de la Fonction publique ne se sont pas traduits par une progression sensible de l'inflation en raison des subventions accrues des produits alimentaires de base, d'une hausse de l'épargne des ménages, d'une plus grande demande d'importations et d'une politique monétaire vigilante », a constaté le FMI dans son dernier rapport annuel sur l'économie algérienne. R. N.

parti à savoir le "Front du changement national" qui le ferait confondre avec celle du FLN en arabe. Le FC vient ainsi s'ajouter aux partis de la mouvance islamiste formée actuellement par le MSP, El-Islah, de Nahda et des nouveaux partis de Djaballah et de Mohamed Saïd.

L. G.

VOTE POUR LA PRÉSIDENTIE DE L'UA

Quatre tours n'ont pas départagé les candidats

Après quatre tours de vote lors du deuxième jour du sommet de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, aucun des deux candidats en lice - le Gabonais Jean Ping (sortant) ou la Sud-Africaine Nkosazana Dlamini-Zuma - n'a remporté la majorité requise des deux-tiers pour être élu président de la Commission de l'UA. En attendant un autre vote, qui se tiendra dans six mois au Malawi, c'est le vice-président de la Commission, le Kenyan Erastus Mwencha, qui occupera le poste par intérim. C'est un véritable coup de tonnerre. Hier, les 52 chefs d'Etat et de gouvernements réunis pour le sommet de l'Union africaine à Addis- Abeba n'ont pas réussi à départager les deux candidats.

S. B.

S. B.

HOSPITALISÉ À L'HÔPITAL DE AÏN NAÂDJA

Abdelhamid Mehri est décédé

Abdelhamid Mehri est décédé hier à l'hôpital militaire de Aïn Naâdja à l'âge de 85 ans. Une autre icône de la Révolution algérienne s'éteint donc, laissant derrière lui un lourd héritage historique et politique.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Ex-secrétaire général du Front de libération nationale (FLN) entre 1988 et 1996, et ambassadeur d'Algérie en France entre 1984 et 1988 ainsi que dans d'autres pays, le défunt a également occupé le poste de ministre des Affaires nord-africaines au lendemain de la constitution du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Abdelhamid Mehri a également occupé le portefeuille de l'Information et autres fonctions d'État à l'indépendance de l'Algérie. Né à Constantine en avril 1926, Abdelhamid Mehri s'engagea dans les rangs du Parti du peuple algérien (PPA) puis du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) dans



Feu Abdelhamid Mehri est une figure emblématique de la Révolution.

lequel il fut membre du comité central après avoir fait des études à l'université de la Zeïtouna (Tunis). Incarcéré en 1954 au début de la glorieuse Révolution, il fut libéré une année après, il rejoignit le Caire, puis Damas où il fut représentant permanent de l'Algérie révolutionnaire. Il sera désigné à l'issue du Congrès de la Soummam, en 1956, membre suppléant du Conseil national de la révolution algérienne

(CNRA), pour devenir, par la suite, titulaire et membre du Comité de coordination et d'exécution (CCE) en août 1957, lors de la session de l'instance dirigeante au Caire. Au sein du GPRA, Abdelhamid Mehri, avait occupé le poste de ministre des Affaires maghrébines sous la présidence de Ferhat Abbas, puis celui des Affaires sociales et culturelles entre 1960 et 1961. Parmi les réalisations historiques accom-

plées par le défunt, le fameux «Projet Mehri» conçu pour contrecarrer le «Projet de Gaulle» lors de la guerre de Libération nationale, mais aussi le contrat de Rome signé avec le FFS de Hocine Aït Ahmed, alors qu'il était secrétaire général du FLN. Donc, l'Algérie vient de perdre l'une de ses figures les plus emblématiques, ayant contribué grandement à l'indépendance du pays.

M. C.

PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT DANS LE SUD ET LES HAUT-PLATEAUX

L'Andi prévoit une série de rencontres

L'Agence nationale de promotion de l'investissement (Andi) organise, à partir de ce lundi, une rencontre sur l'investissement à Tindouf, la première d'une série d'une trentaine de rencontres programmées dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux.

PAR RYAD EL HADI

Ces rencontres ont pour objectif la vulgarisation des mesures de soutien aux investissements, notamment, après la décision du Conseil national de l'investissement (CNI), lors de sa 59^{ème} session, de mettre en oeuvre le régime des avantages à octroyer aux zones dont le développement nécessite une contribution particulière de l'État, prévoit l'agence.

Ces mesures concernent près de 600 communes, dont toutes les communes relevant des 10 wilayas du Grand Sud, ainsi que des communes situées dans les wilayas des Hauts Plateaux, a-t-on appris de source proche du dossier.

Les dix wilayas du Sud concernées par ces mesures sont : Adrar, Biskra, Bechar, El Oued, Ghardaïa, Illizi, Laghouat, Ouargla, Tamanrasset et Tindouf.

L'ensemble des communes des wilayas de Batna, Djelfa, El Bayadh, Khenchela, M'sila, Naâma, Saïda, Tébessa et Tiaret sont également touchées par ces mesures d'incitation à l'investissement.

Des communes situées dans d'autres wilayas sont également touchées par ces mesures, il s'agit des wilayas de Bouira, Bordj Bou-Argeridj, Médéa, Mila, Oum El-Bouaghi, Sétif, Sidi Bel -Abbès, Souk Ahras, Tlemcen et Tissemsilt. Le



Conseil des ministres du 22 février 2011 avait annoncé plusieurs mesures en faveur de l'économie nationale, autant dans le domaine financier et bancaire que pour l'investissement des entreprises et l'emploi.

Pour les wilayas du Sud et des Hauts -Plateaux, des mesures favorisant les investissements ont été prises, dont la redevance locative, qui sera de 1 DA symbolique par mètre carré pendant dix années, et, au-delà, elle sera de 50% de sa valeur domaniale.

Par ailleurs, lorsque les investissements sont situés dans les wilayas des

Hauts-Plateaux et du Sud, les bonifications prévues sont portées respectivement à 95% et à 80% du taux appliqué par les banques.

Il est question aussi d'une réduction de leur apport personnel au titre du financement de l'investissement (ramené de 5% à 1% pour les investissements ne dépassant pas 5 millions DA, et de 10% à 2% pour les investissements allant jusqu'à 10 millions DA) et de l'élargissement du seuil maximal de bonification des taux d'intérêts sur le crédit bancaire (à savoir 80% au Nord et 95% au Sud et dans les Hauts-Plateaux) aux activités dans le bâtiment,

travaux publics et l'hydraulique (BTPH) et l'Industrie de transformation. **R. E.**

A LA VEILLE DU NOUVEAU SOMMET EUROPÉEN

L'euro baisse face au dollar

L'euro se repliait face au dollar hier, sur un marché empreint de prudence avant le début d'un sommet européen, qui permettra d'évaluer les éventuels progrès enregistrés concernant la crise de la dette en zone euro alors que Berlin a proposé de placer la Grèce sous tutelle.

L'euro valait 1,3132 dollar contre 1,3221 dollar vendredi. L'euro baissait également face à la devise nipponne, à 100,74 yens contre 101,37 yens vendredi soir.

Le dollar était quasiment stable face à la monnaie japonaise à 76,71 yens contre 76,67 yens vendredi.

La prudence prenait le dessus lundi alors que les dirigeants européens se retrouvent à Bruxelles à partir de 14H00 GMT pour une réunion qui ne doit durer que quelques heures, sur fond d'accalmie sur le front de crise de la dette mais dans un climat toutefois alourdi par une polémique autour du degré de tutelle budgétaire à imposer à la Grèce.

Le pays est toujours en train de négocier avec ses banques en vue d'obtenir un abandon crucial de créances de 100 milliards d'euros. En parallèle, l'Allemagne se montre réticente à accepter le versement promis à Athènes d'au moins 130 milliards d'euros de nouveaux prêts sans un contrôle renforcé sur la politique menée par le pays.

La livre britannique montait face à l'euro à 83,81 pence pour un euro, mais baissait face au billet vert à 1,5668 dollar.

La devise helvétique gagnait un peu de terrain face à l'euro à 1,2051 franc suisse pour un euro, son niveau le plus élevé depuis le 20 septembre, mais baissait face au billet vert à 0,9177 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1.720,80 dollars contre 1.726 dollars vendredi soir.

JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

Pour un tourisme responsable en Algérie

La protection et la valorisation du patrimoine environnemental national, et notamment les zones humides, seront au menu des actions de sensibilisation du public à travers la célébration de la Journée mondiale de ces espaces de la biodiversité, célébrée le 2 février de chaque année. Selon un communiqué de la direction générale des forêts, le thème retenu cette année au niveau mondial porte sur le "Tourisme dans les zones humides, une expérience unique", et pour slogan "Le tourisme responsable, au bénéfice des zones humides et des populations". Lieux de tourisme par excellence, sites de reproduction biologique, théâtres de conservation de la biodiversité, les zones humides

fourissent des moyens d'existence au plan national qui sont très utiles à l'infrastructure touristique, précise-t-on de même source.

A cette occasion, les activités prévues à l'échelle nationale consistent en des conférences et tables rondes sur la thématique, des émissions radiophoniques sur les thèmes des zones humides, la sensibilisation des écoliers et des sorties sur les zones humides et les plantations. Pour le grand public, il est prévu des séances d'initiation sur les méthodes de comptage des oiseaux d'eau, de distribution d'affiches, de prospectus, de dépliants et de CD, des concours et distributions de prix aux lauréats et enfin des expositions sur le thème

de cette journée. La célébration de cette journée mondiale des zones humides marque la signature, le 2 février 1971, de la Convention relative aux zones humides. La célébration officielle de cette journée aura lieu sous le haut patronage du ministre de l'agriculture et du développement rural au niveau de la zone humide du lac de Réghaia.

Parmi les projets mondiaux de valorisation des zones humides figurent la valorisation de zones humides algériennes, qui ont drainé des projets de coopération avec les institutions internationales, comme le projet de "gestion rationnelle du site Ramsar de la plaine de Guerbes-Senhadja", précise-t-on de même source. **R. E.**

CONFIANCE ÉCONOMIQUE EN EUROZONE

Première amélioration en dix mois

L'indice de confiance des chefs d'entreprises et des consommateurs s'est légèrement amélioré en janvier dans la zone euro, mettant fin à dix mois consécutifs de repli, selon le chiffre publié hier par la Commission européenne.

Il est remonté à 93,4 points dans la zone euro, en hausse de 0,6 point par rapport à décembre, où il s'était établi à 92,8 points, selon des données révisées. Dans

l'ensemble de l'Union européenne, la confiance des chefs d'entreprises et des consommateurs a également progressé de 1,2 point, pour s'établir à 92,8 points. Cette amélioration est notamment due à un regain de confiance dans le secteur des services et dans une moindre mesure, au sein de celui de la construction ainsi que parmi les consommateurs, précise la Commission européenne dans un commu-

niqué. Parmi les pays de la zone euro, l'indice s'est amélioré en Allemagne (+2,3 points) et en Espagne (+1,8 point), mais a fortement baissé en revanche en France (-2,1 points), en Italie (-1,1 point) et aux Pays-Bas (-1,0 point). L'indice du moral des entrepreneurs, publié séparément par Bruxelles, s'est amélioré pour le deuxième mois d'affilée: il s'est établi à -0,21 point contre -0,32 point en décembre.

CHLEF

Culture de blé sur 80% de la superficie céréalière

Plus de 80 % de la superficie destinée aux cultures céréalières, au titre de l'actuelle campagne labours-semailles, a été consacrée à la culture du blé, dans la wilaya de Chlef, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA).

Ce taux représente une superficie de 71.000 hectares sur une surface globale estimée à plus de 86.000 ha, a fait constater la même DSA qui fait état, néanmoins, de la prédominance du blé dur qui occupe, à lui seul, une superficie de 55.000 ha, suivi du blé tendre avec 16.000 ha.

Cette prédominance du blé dur, a expliqué la même source, est justifiée par les traditions des agriculteurs de la région et la valeur nutritive de cette espèce céréalière.

La production de blé dur dans la wilaya se situe entre 600.000 et 700.000 quintaux lors de chaque saison agricole avec des rendements moyens de 12 quintaux à l'hectare et des pics de production de 50 quintaux/ha pour les superficies irriguées en appoint.

Par ailleurs, selon les prévisions de la Direction des services agricoles, la production céréalière attendue cette année dépassera un million de quintaux, toutes espèces confondues.

M'SILA

Réhabilitation des vieilles constructions

Une enveloppe de 2,1 milliards de dinars a été mobilisée à M'sila au titre des programmes sectoriels décentralisés (PSD) 2012 pour la restauration des vieilles constructions à usage d'habitation, selon la Direction du logement et des équipements publics.

Au moins 3.000 habitations, situées dans 10 communes de cette wilaya, dont Boussaâda, Sidi-Aïssa, Aïn Lahdjet et Magra, sont concernées par cette opération qui donnera lieu à des aides de 700.000 dinars par construction et dont le suivi est confié à la DLEP.

Les constructions anciennes, vétustes, généralement situées dans les vieux quartiers des localités concernées, sont notamment visées. Les aides ne seront accordées qu'après constat et évaluation par un bureau d'études ou un architecte agréé sur la base d'un certificat de conformité de la propriété en question.

1.427 logements sociaux livrés

Un quota de 1.427 logements publics locatifs (LPL) sera prochainement attribué à M'sila, a indiqué le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Ce programme, réceptionné depuis plusieurs mois au nouveau pôle urbain situé au nord-est de la ville, est constitué de bâtiments dotés de toutes les commodités nécessaires en matière d'éclairage, de VRD (voirie-réseaux divers) et d'éclairage public.

C'est le parachèvement des opérations de VRD qui est d'ailleurs "à l'origine du retard accusé dans l'attribution".

Ce nouvel ensemble d'habitat social sera mis "dans les prochains jours à la disposition de la commission de daïra en charge de l'établissement de la liste des bénéficiaires", a ajouté le directeur de l'OPGI.

Ces attributions ajoutées aux 923 logements distribués en juillet dernier porteront le TOL (taux d'occupation par logement) à 6, ce qui correspond à la moyenne nationale.

APS

GHARDAIA, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

Près de 20 millions de litres de lait en 2011

Dans la wilaya de Ghardaïa, la production de lait cru a atteint en 2011 près de 20 millions de litres, soit une augmentation de plus d'un million de litres par rapport à la production de 2010, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA) qui s'attend à une augmentation à la faveur des différents mécanismes de financement.

PAR BOUZIANE MEHDI

Représentant plus de 51% de la production globale avec près de 10 millions de litres, le lait de vache est suivi respectivement des laits de chèvre avec 4 millions de litres, de brebis avec 3,8 millions et de chamelle avec 2,2 millions de litres, a précisé la même Direction à l'APS.

"La production laitière a enregistré entre 2000 et 2011 une hausse oscillant entre 5 et 9%, passant de 11 millions de litre en 2000 à plus de 19 millions en 2011."

La production de lait "devrait connaître une augmentation à la faveur des différents mécanismes de financement introduits à l'effet de développer la filière", a indiqué la DSA. "La multiplication de projets d'élevage, particulièrement bovin et caprin, sur le territoire de la wilaya a permis de porter la production annuelle de lait frais à plus de 19 millions de litres, dont 9 millions de litres ont été collectés", a expliqué M.



Khaled Djebrit, responsable à la DSA, ajoutant que l'objectif est d'arriver à une production annuelle de 23 millions de litres à l'horizon 2014 et d'améliorer la capacité de collecte, en encourageant les éleveurs et investisseurs, notamment les jeunes, à créer des centres de collecte et de transformation.

M. Djebrit a également insisté sur la nécessité de renforcer le cheptel et d'intégrer les cultures fourragères au niveau des nouveaux périmètres irrigués. Activité ayant bénéficié un soutien des pouvoirs publics de plus de 170 millions de dinars de primes à la production, ce type d'éleva-

ge dans la wilaya "connaît une évolution appréciable", résultante directe de l'accroissement du cheptel laitier fort de 3.000 bovins, dont 2.000 de type bovin laitier moderne (BLM), 356.000 ovins, 152.000 caprins et 11.000 camélins, en plus d'une production fourragère estimée à plus de 400.000 quintaux.

Le secteur laitier de Ghardaïa compte, selon l'APS, cinq unités de pasteurisation de lait, quelque 200 producteurs, 20 collecteurs et 4.000 éleveurs, a indiqué la Direction des services agricoles.

B. M.

MEDEA, DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE D'OLIVIERS

Contraintes d'approvisionnement en plants



Les prévisions de plantation d'oliviers, dans la wilaya de Médéa, pourraient être revues à la baisse lors de la présente campagne en raison des difficultés d'approvisionnement en plants induites par une forte demande de ce produit sur le marché national, a estimé la Conservation des forêts qui tablait sur un objectif de

1.000 hectares à planter, au titre de la campagne 2011-2012, mais qui n'a pu réaliser, à ce jour, que 160 hectares, soit à peine 16% des prévisions de plantation pour ladite campagne.

Cette "maigre" performance est due principalement à un problème d'approvisionnement en plants auprès des pépi-

nières spécialisées, dont l'offre actuelle est inférieure aux besoins réels du secteur, a-t-on expliqué à la Conservation des forêts, précisant que les quantités de plants réceptionnées, au début de cette campagne, n'ont permis de réaliser que 160 hectares sur les mille hectares prévus.

La difficulté d'assurer un approvisionnement régulier et en quantité suffisante des nombreux chantiers ouverts dans la région en plants d'oliviers s'est répercutée négativement sur le bon déroulement du programme de plantation mis en place dans le cadre du développement de la filière oléicole, se traduisant, a-t-on souligné de même source, par un recul du volume réalisé au cours des deux précédentes campagnes de plantation. Celui-ci est passé de 806 hectares lors de la campagne 2009-2010 à 707 hectares durant la campagne 2010-2011, alors que l'objectif de plantation annuel, fixé dans le programme de développement de la filière, portait sur une superficie de 1.000 hectares, a indiqué la même source qui a fait part, dans ce contexte, de la crainte de voir cet objectif compromis encore davantage dans le cas où ce problème d'approvisionnement venait à persister.

APS

CONSTANTINE, DJEBEL EL-OUAHCH

Un jardin botanique pour l'arboretum

Situé sur les hauteurs de Constantine, l'arboretum de Djebel El-Ouahch sera doté d'un jardin botanique, dont la réalisation et l'aménagement sont pour bientôt, a annoncé la Direction de l'Urbanisme et de la construction (DUC).

PAR BOUZIANE MEHDI

La décision d'agrémenter cette forêt d'un jardin botanique a été prise "après mûre concertation entre les autorités locales et des spécialistes en environnement qui ont certifié la faisabilité de ce projet", a précisé à l'APS la même Direction, estimant que ce projet permettra de créer une véritable culture environnementale dans une ville en quête d'espaces oxygénés. Les travaux de réalisation de ce jardin devant être supervisés par des paysagistes "de renommée", un concours international sera bientôt lancé pour le choix de l'entreprise devant conduire le chantier, a ajouté la DUC. Cette couverture sylvoicole dominée par le chêne-liège et le cèdre de l'Atlas, considérée comme l'unique poumon de la ville de



Constantine, fera l'objet d'un "vaste plan de redressement et de mise à niveau" qui sera concrétisé au fur et à mesure de la réception des travaux de réhabilitation du parc d'attractions situé sur une superficie de 19 hectares en plein cœur de cette forêt, a encore souligné la DUC. Prévue en juillet 2012, la réception des travaux de restauration de cet espace de loisirs orientera les responsables concernés sur les

actions d'accompagnement à entreprendre pour tirer le maximum de profits environnementaux de cet espace vert s'étendant sur une superficie de plus de 200 hectares. Confiée à deux entreprises privées, la réhabilitation de ce parc d'attractions a, selon l'APS, nécessité un investissement de 320 millions de dinars, selon la Direction de l'urbanisme et de la construction.

B. M.

ORAN, DISPOSITIF «MAÎTRES ARTISANS»

Formation pour plus de 2.500 jeunes

Plus de 2.500 jeunes d'Oran bénéficieront d'une formation à la faveur de la signature de plusieurs conventions dans le cadre du dispositif "maîtres artisans", a indiqué le directeur de l'Emploi de la wilaya. Ce dispositif consiste à former des jeunes sur le terrain, auprès de maîtres artisans, en leur assurant une couverture sociale ainsi qu'une bourse mensuelle de 4.000 dinars.

Une de ces conventions a été signée avec l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), pour la formation de quelque 1.500 jeunes, principa-

lement dans le domaine du BTPH, a précisé M. Hakim Kessel à l'APS.

Dans le cadre de la même convention, il est prévu également de former des femmes boulangères, auprès des quelques 250 boulangers adhérents à l'UGCA, a ajouté le même responsable, tout en observant que la boulangerie demeure un métier d'hommes en Algérie.

D'autres conventions ont été signées avec une dizaine de sociétés étrangères implantées dans la wilaya d'Oran, qui activent principalement dans le domaine de la métallurgie et qui formeront entre 900 et

1.000 jeunes d'ici la fin de l'année 2012.

Le nombre de ces 2.500 jeunes qui vont bénéficier de ces formations est appelé à croître en fonction de la signature de nouvelles conventions avec d'autres entreprises et organismes, a souligné M. Kessel. "Le dispositif maîtres-artisans a donné ses fruits", a affirmé le directeur de l'Emploi de la wilaya en signalant qu'une grande partie des jeunes qui ont reçu une formation, dans ce cadre l'année dernière, ont été recrutés par les entreprises formatrices.

APS

TINDOUF, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

Plus de 6 hectares dédiés à la plasticulture



Plus de six hectares dédiés à la plasticulture, soit 384 serres, ont été réalisés dans la wilaya de Tindouf, a indiqué la Direction des services agricoles

(DSA) de la wilaya. Cette technique agricole a donné lieu à de "bons résultats", grâce à l'utilisation du système d'irrigation du goutte-à-goutte et le respect des

techniques d'ensemencement pour l'obtention de meilleurs rendements et un produit de haute qualité, a indiqué le chef de service de vulgarisation agricole à la DSA.

Dans le but de développer la culture sous serres dans la wilaya de Tindouf, les services de la DSA ont initié des sorties à travers les périmètres agricoles pour apporter l'aide technique aux agriculteurs.

Selon le même responsable, la DSA table, cette saison, sur une production de 8.000 quintaux de récoltes sous serres, contre une production de près de 6.000 qx la saison dernière.

Afin d'adapter l'activité agricole aux conditions naturelles de la région et assurer l'autosuffisance en produits maraîchers dans cette wilaya de l'extrême Sud-ouest du pays, les services agricoles locaux ont porté leur choix sur la plasticulture, car, a expliqué le responsable de la vulgarisation agricole, "peu vulnérable aux rudes conditions climatiques de la région".

APS

MILA

Dispositif contre les inondations

Un dispositif comprenant des ouvrages de protection de la ville de Mila contre les inondations, inscrit au titre de l'exercice 2012 pour 150 millions de dinars, sera "prochainement lancé en travaux", selon les services de la wilaya. "C'est la première fois que la question de la protection contre les inondations de Mila est prise en charge", a affirmé un cadre de la Direction de l'hydraulique, estimant que la déclivité de la ville exige la mise en place "au plus vite" de dispositifs de protection de ses infrastructures de base contre les inondations et les écoulements des eaux. Les eaux, qui dévalent depuis les hauteurs de l'agglomération à chaque fois que de fortes précipitations sont enregistrées occasionnent d'importants dégâts au réseau routier de la ville et aux cités basses de Sidi-Bouyahia, Boulout, ainsi qu'au niveau de la sortie de Mila en direction de Ferdjiooua. La wilaya de Mila a, par ailleurs, bénéficié, selon les services de la wilaya, de projets pour le raccordement, moyennant 500 millions de dinars, de 18 communes au réseau d'eau potable et pour la rénovation des réseaux d'assainissement des communes de Tessala-Lemtai, de Minar Zarza et de Tassadane-Heddada, pour 500 millions de dinars également. Le programme, inscrit pour l'exercice 2012 à l'indicatif du secteur de l'hydraulique dans la wilaya de Mila, mobilise un montant de 2,5 milliards de dinars.

ANNABA

19.550 logements livrés et attribués en 2012

19.550 logements, tous segments confondus, seront "livrés et attribués courant 2012" dans la wilaya de Annaba, selon l'Office de gestion et de promotion immobilière (OPGI). L'essentiel de ce programme, soit 12.670 logements publics locatifs (LPL), en cours de réalisation dans les localités de Bouzaroura et de Boukhadra, dans la commune d'El-Bouni, sera réceptionné "au début du 2e semestre 2012", a précisé l'OPGI, soulignant que ce sont des familles résidant dans des conditions précaires qui bénéficieront de ces unités. Par ailleurs, un projet comprenant 8.000 autres LPL sera lancé très prochainement dans la nouvelle zone d'extension urbaine de Draâ Erich, dans la commune d'Oued Aneb, ont également annoncé les responsables de l'OPGI. L'année 2011 avait vu le lancement de 17.030 unités, entre LPL et LPA (logements promotionnels aidés) sur des sites aménagés à El-Kalitoussa, à Chabbia (Berrahal), à Oued Zied (El-Bouni), et dans les chefs-lieux des communes de Aïn Berda, El-Eulma, Chetaibi, Treat et Seraïdi. Un programme de 50.000 logements, dont plus de 12.000 réservés à la résorption de l'habitat précaire, a été affecté à la wilaya de Annaba à la faveur du quinquennal 2010-2014, a rappelé l'OPGI.

BECHAR

430 logements ruraux pour la daïra

Un programme de 430 unités relevant de l'habitat rural a été accordé à la daïra de Taghit, wilaya de Béchar, pour le renforcement de l'offre en logements, a annoncé le chef de cette daïra. Ce nouveau programme, qui sera attribué au cours du premier trimestre 2012, permettra la satisfaction d'une grande partie de la demande en ce type d'habitat estimée actuellement à 1.200 dossiers, précisé M. Mohamed Kerdah. Le programme d'habitat rural, qui suscite un engouement des habitants de cette localité en raison de son adaptation aux besoins sociaux et culturels des populations de la région, a permis, depuis 2005 à ce jour, le relogement de 690 familles dans des habitations du même type à travers les ksours de Zaouïa Tahtania, Zaouïa El-Fougania, Berebi, Brika et Bakhti, a signalé le même responsable.

APS

SYRIE, INTENSIFICATION DES COMBATS

Les violences se rapprochent de Damas

Des violences d'une intensité sans précédent ont gagné dimanche plusieurs villes proches de Damas alors que la Ligue arabe, dont la mission d'observation a été suspendue en raison de l'escalade la répression, appelle l'ONU à l'aide pour mettre fin à plus de dix mois de répression sanglante.

Sur le terrain, le bilan des violences a été particulièrement lourd dimanche avec 80 personnes tuées, dont la moitié se trouve être des civils, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), portant le nombre de tués depuis vendredi à 175.

Dimanche dernier, des affrontements entre déserteurs et l'armée régulière ont eu

lieu dans des villes proches de Damas, à Aïn Tarma, à environ 4 km de la capitale, et Kafar Batna, dans la même zone, selon le chef de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane.

Il s'agit des combats "les plus violents et les plus proches de Damas" depuis le début de la révolte à la mi-mars, a-t-il souligné. Les chars entrés à Kafar Batna sont ultra-modernes, a-t-il ajouté précisant que "le régime se prépare désormais à d'importants combats dans la province de Damas". Jusqu'ici, la capitale avait été relativement épargnée par la révolte contre le régime du président Bachar al-Assad qui secoue le pays depuis le 15 mars et a fait plus de 5.400 morts, selon des chiffres de l'ONU datant de début janvier. Le porte-parole de l'Armée syrienne libre (ASL), le commandant Maher Noueimi, a affirmé que le régime a lancé "au cours des dernières 24 heures une offensive sans précédent, utilisant l'artillerie lourde" contre des localités de la province de Damas, en particulier Qalamoun, Rankous et Ghouta. En tout, 40 civils ont été tués par balles dimanche, 5 dans la province d'Idleb (nord-ouest), 2 à Jassem (sud), 14 —dont un enfant de 9 ans— à Homs, 12 à Hama (Centre) et dans sa région —dont huit par des tirs à la mitrailleuse lourde dans le village de Traismeh—, 6 près de Damas, et un à Damas dans le quartier de Joubert par des tirs sur des funérailles, selon l'OSDH. Par ailleurs, 26 soldats ont été tués dans trois attaques différentes, 9 déserteurs ont trou-



vé la mort ainsi que 5 membres des forces de sécurité, selon la même source. Avant son départ pour l'ONU, M. Arabi, qui doit présenter le plan arabe devant le Conseil de sécurité mardi, a dit espérer "un changement de position" de la Chine et de la Russie, "à l'égard du projet de résolution du Conseil de sécurité, qui devrait adopter le plan arabe". Les pays européens et arabes travaillent sur un texte appelant à un soutien international au plan défendu par la Ligue arabe, qui prévoit l'arrêt des violences et le transfert des pouvoirs du président Assad à son vice-président avant

l'ouverture de négociations. Dans l'espoir de peser sur les discussions, Burhan Ghalioun, le chef du CNS, devait également se rendre à l'ONU, dont le secrétaire général, Ban Ki-moon, a une nouvelle fois appelé la Syrie à "stopper immédiatement le bain de sang". "Les forces de sécurité sont déterminées à aller de l'avant pour rétablir l'ordre et la sécurité, et nettoyer le territoire des hors-la-loi (...) qui tuent des citoyens innocents", a indiqué le ministre syrien de l'Intérieur, Mohammad Ibrahim al-Chaar.

R. I.

KOWEÏT, LEGISLATIVES

Les candidats réclament une réforme politique

Les candidats aux élections législatives anticipées, prévues jeudi au Koweït, réclament une réforme politique en profondeur et l'adoption d'une nouvelle Constitution, ont rapporté dimanche des médias. "Il est temps de réécrire la Constitution", a affirmé le candidat indépendant Youssef al-Badah lors d'un récent rassemblement électoral. "La Constitution date de 1962, et depuis, tout a changé", a indiqué l'ancien député libéral Abdel Rahman al-Anjari, à nouveau candidat, dans un communiqué. Ces législatives anticipées prévues pour le 2 février ont été convoquées après la dissolution début décembre de la Chambre, consécutive à la démission du Premier ministre, cheikh Nasser Mohammed al-Ahmad Al-Sabah, et de son gouvernement à la suite d'une vague de manifestations populaires qui ont demandé l'établissement d'une monarchie constitutionnelle. 38 des 50 membres de la Chambre dissoute et 17 anciens députés et ministres figurent parmi les 330 candidats en lice. Vingt-quatre femmes sont candidates. Les femmes représentent environ 54% des 400.000 électeurs du pays.

SENEGAL, PRÉSIDENTIELLE

La liste initiale confirmée par le Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel du Sénégal a confirmé, dans la nuit de dimanche à lundi, la liste des candidats à la présidentielle de février, rendue publique vendredi, et sur laquelle figure, notamment, le chef de l'Etat sortant, M. Abdoulaye Wade. Dans son arrêt, le Conseil stipule que les requêtes présentées par des opposants pour l'annulation de la candidature de M. Wade et celle de ce dernier contre trois de ces opposants sont "recevables", mais "non fondées". Le Conseil constitutionnel devait se prononcer sur les recours en annulation de la candidature Wade déposés par sept candidats d'opposition qui la jugeaient "non conforme à la Constitution", affirmant qu'élus en 2000, réélus en 2007, M. Wade, 85 ans, a épuisé ses deux mandats législatifs. Le président sortant avait également saisi le Conseil pour obtenir l'invalidation de la candidature de trois de ses opposants, d'anciens proches. La requête du chanteur Youssou Ndour, qui récusait l'invalidation de sa propre candidature par le Conseil, au motif qu'il n'avait pas présenté un nombre suffisant de signatures valides pour le soutenir, a également été jugée non fondée.

MOUVEMENT DU FATAH PALESTINIEN

Pas de négociations avec Israël sans gel des colonies



La direction du mouvement Fatah du président palestinien Mahmoud Abbas a répété dimanche que les Palestiniens ne négocieraient pas avec Israël sans un gel de la colonisation.

Convoqué à Ramallah, le siège de l'Autorité palestinienne, sous la présidence de M. Abbas, le comité central du Fatah a examiné les options après les récentes "rencontres exploratoires" israélo-palestiniennes en Jordanie qui se sont achevées mercredi dernier sans résultat tangible.

Cet examen post mortem se poursuivra lundi à Ramallah avec une assemblée du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Une réunion

du comité de suivi arabe est ensuite prévue le 4 février au Caire.

A l'issue de la réunion de dimanche, le porte-parole de M. Abbas, Nabil Abou Roudeïna, a réitéré "la cohérence de la position du mouvement (Fatah) selon laquelle tout retour à des négociations directes nécessite (de la part d'Israël) un arrêt de la colonisation et l'acceptation de la solution à deux Etats (palestinien et israélien) basée sur les frontières de 1967".

Israël a maintes fois opposé une fin de non recevoir à ces revendications.

Les négociations directes entre Israël et les Palestiniens sont interrompues depuis septembre 2010. La communauté interna-

tionale fait pression sur les deux camps pour les ramener à la table des négociations, jusqu'à présent en pure perte.

Elle demande aux Palestiniens de prolonger le processus de rencontres d'Amman et aux Israéliens de faire des gestes de bonne volonté envers le président Abbas, notamment en libérant des prisonniers du Fatah.

Selon les Palestiniens, "le résultat de toutes ces rencontres (en Jordanie) est nul parce qu'Israël n'a pas avancé d'un pas pour reprendre les négociations".

Le Quartette pour le Proche-Orient (Etats-Unis, Russie, UE et ONU) avait appelé le 26 octobre les deux parties à présenter leur position sur le tracé des frontières et la sécurité dans un délai de trois mois. Israël a fini par présenter verbalement le 25 janvier ses principes sur la délimitation territoriale d'un futur Etat palestinien, mais ce tracé a aussitôt été qualifié d'"impossible" par les Palestiniens.

"Les signes ne sont pas particulièrement propices", a reconnu dimanche le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, à propos des chances de reprise des négociations de paix.

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon est néanmoins attendu cette semaine dans la région "pour encourager les deux parties à s'engager pour de bon et créer une atmosphère positive pour aller de l'avant". Il succède à la chef de la diplomatie européenne Catherine Ashton.



BIJAN DE EURL SAIDA EN 2011

CITROËN PROGRESSE DE 30% EN ALGÉRIE



L'année 2011 a été celle des objectifs atteints pour le distributeur algérien de Citroën, Mahindra et Scania. Avec 7.000 véhicules vendus pour les deux premières marques et 135 ventes avec Scania, Patrick Coutellier, directeur général de l'entreprise semble avoir bien accompli sa mission.

Page 12

NOUVELLE DISTINCTION POUR LA MARQUE À L'HÉLICE



La nouvelle BMW Série 3 élue Plus belle voiture de l'Année

Page 13

ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ DES TAXIS EN ALGÉRIE



Elaboration d'un nouveau cadre juridique

Page 13

BILAN DE EURL SAIDA EN 2011

Citroën progresse de 30% en Algérie

L'année 2011 a été l'année des objectifs atteints pour le distributeur algérien de Citroën, Mahindra et Scania. Avec 7.000 véhicules vendus pour les deux premières marques et 135 ventes avec Scania, M. Patrick Coutellier, directeur général de l'entreprise, semble bien avoir accompli sa mission.



Citroën, une marque globale

Lors d'une conférence de presse organisée au siège de Saïda, M. Patrick Coutellier est revenu avant tout sur le parcours du constructeur Citroën dans le monde en 2011 pour mettre en avant des ventes qui s'affichent à 1.436.000 véhicules (dont 220.000 unités en Chine). La marque qui occupe la 6e

place en Europe se veut plutôt "globale" car une Citroën sur 3 est vendue hors Europe. En Russie, la progression de la marque est fulgurante (+60%) et à domicile (en France) elle reste la seule marque locale à avoir progressé l'année dernière.

L'année 2011 restera pour Citroën celle de la montée en gamme et du lancement de la gamme DS (DS3, DS4, et DS5). D'ailleurs, 110.000 véhicules

DS ont été commercialisés et plusieurs prix sont venus récompenser la qualité de ses véhicules, à l'image de la DS4 qui a été élue plus belle voiture de l'année en 2010 et a obtenu le «Prix du Design» en Allemagne du prestigieux magazine Auto Bild, puis la DS5 qui a été élue «Family Car of the year» en Angleterre par le magazine Top Gear et est en Short list actuellement pour le prix de Car of the Year 2012 avant que

L'Automobile Magazine vient tout juste de décerner le Trophée de la Stratégie pour la pertinence de la ligne DS et l'Argus qui vient de décerner à la DS5 Hybrid 4 le prix de la voiture verte. Il est à signaler que les ventes de la gamme DS représentent 7% des ventes totales de Citroën.

+ 30% de progression de Citroën en Algérie

En Algérie, Citroën a fortement progressé en 2011 en commercialisant 6.650 véhicules. M. Coutellier a ajouté lors de sa conférence de presse que la croissance nette des commandes a atteint 40% entre 2010 et 2011. Le conférencier met en exergue la progression du réseau de distribution de Citroën qui a fortement contribué à l'évolution de Citroën.

Ainsi, 5 nouveaux points de ventes ont été inaugurés en 2011 ce qui porte leur nombre total à 28 dans le pays. M. Coutellier, tel un hommage, a tenu à mettre en avant le fait que le réseau Citroën en Algérie est l'un des premiers au monde à véhiculer la nouvelle image du constructeur dans son intégralité.

M. Coutellier expliquera aux journalistes présents que la nouvelle C3 a affiché une progression de ventes de 78% devenant le véhicule le plus vendu de la gamme. Pour sa part, la nouvelle C4 ne cesse de progresser d'un mois à l'autre et devient une référence sur son segment. La gamme Berlingo VP confirme, pour sa part, sa 2e position sur le segment des Ludospaces avec 22% de part de marché et enfin la gamme utilitaire de la marque aux chevrons signe une progression de 50 %, représentant plus de 25% des ventes totales de la marque.

Coutellier, directeur général de Saïda, a confirmé lors d'une conférence de presse l'arrivée d'une nouvelle gamme du pick-up Mahindra Génio de 120 ch, ce qui fera de lui l'un des modèles les plus puissants du marché. D'autre part, le SUV Mahindra XUV 500 intégrera aussi officiellement le catalogue «indien».

Si le pick-up Génio viendra renforcer l'offre du Scorpio, le SUV XUV 500 sera le porte drapeau de la marque dans le segment des SUV qui représente 5% du marché. L'année 2012 s'annonce donc pour la marque indienne sous le signe du renouveau. Non seulement des nouveautés "produits" sont annoncées, mais M. Coutellier a aussi précisé que le renouveau de Mahindra se fera par la mise en place d'une nouvelle équipe complète et entièrement dédiée à la marque et par la mise aux normes du réseau de distribution qui se poursuivra avec un accent particulier sur le développement des points de représentation.

MAHINDRA ALGÉRIE (EURL SAIDA)

Mahindra Génio et XUV 500 officialisés pour cette année



Dans un marché de pick-up représentant environ 10% (30.000 ventes) du marché automobile algérien, la marque Mahindra a maintenu stable ses volumes de ventes en 2011 malgré une gamme qui se résume à un seul modèle, le pick-up Scorpio.

Pour l'entreprise Saïda (Citroën, Mahindra et Scania), la marque Mahindra a représenté 9% de ses volumes de véhicules vendus en 2011. Et afin de remettre la marque dans son vrai rang, Saïda va enrichir officiellement la gamme par deux nouveaux modèles pour cette année 2012. Ainsi, M.

VÉHICULES DE TRANSPORT DE PLUS DE 10 ANS Une mesure d'interdiction de circulation mise en vigueur à Médéa

Une mesure d'interdiction de circulation des véhicules de transport de voyageurs âgés de plus de dix ans vient d'être prise par la Direction des transports de la wilaya de Médéa, selon les responsables de cette instance. D'après les responsables de la Direction des transports, cette mesure d'interdiction "exceptionnelle", qui prend effet à partir de ce samedi, est consécutive au lourd bilan de l'accident de circulation qui s'est produit, vendredi, en fin de matinée, au lieu-dit "Ould Taïb", à la périphérie nord de la ville de Médéa, où deux personnes sont décédées lors du renversement d'un bus qui assurait la desserte entre le centre ville de Médéa et le quartier "Kouala". Cette mesure, prise en commun accord avec les autorités locales, tend à éviter la reproduction d'un tel drame et préserver ainsi la vie des citoyens, a-t-on précisé. D'après les premiers éléments de l'enquête, un problème technique serait à l'origine de cet accident qui a fait également plus d'une quarantaine de blessés, dont plusieurs sont maintenus en observation à l'hôpital Mohamed Boudiaf de Médéa.

IMPORTATIONS DE VÉHICULES EN ALGÉRIE Hausse de 36% en 2011



Le Centre national de l'informatique et des statistiques (CNIS) des Douanes a publié les chiffres des importations automobiles en 2011. L'année dernière, les importations ont progressé de 36,73% avec un chiffre total de 390 140 véhicules importés. En 2011, l'Algérie a vu ses importations de véhicules augmentées de 36,73% passant de 285.337 véhicules en 2010 à 390.140 véhicules l'année dernière. Pour le CNIS, ce chiffre s'explique par l'augmentation de 37% des importations des concessionnaires.

Pour sa part, la facture de ses importations est passée de 270,66 milliards de DA en 2010 à 354,17 milliards de DA en 2011 soit une augmentation de 30,85%. Dans le détail, les concessionnaires automobiles ont importé 365.948 véhicules l'année dernière (contre 265.859 véhicules en 2010). Soit une progression notable de 37,65%. La valeur de ses importations est aussi partie à la hausse puisqu'en 2010, ils ont dépensé 242,83 milliards de dinars et en 2011, se sont 322,24 milliards de dinars qui ont été dépensés, soit une progression de 32,70%. Les particuliers ont importé 24 192 véhicules (contre 19.478 unités en 2010) soit 24,20% de hausse.

NOUVELLE DISTINCTION POUR LA MARQUE À L'HÉLICE

La nouvelle BMW Série 3 élue plus belle voiture de l'année

Le choix de la plus belle voiture de l'année a été porté sur la nouvelle BMW Série 3 lors du 27e Festival automobile international. Cette prestigieuse distinction a été décrochée suite au vote de près de 100.000 personnes, une élection soumise au vote du public consulté via Le Point, TF1, LCI et Eurosport, dans plus de 47 pays et en 6 langues.



Dans cette catégorie, les critères de sélection étaient la Beauté et l'Esthétique. Il s'agit, en effet, du tout premier critère de sélection d'une automobile sur le marché français. Autre la nouvelle BMW 3, sept autres

concurrentes ont pris part au concours par vote.

En outre, les BMW Concept Vision Connected Drive et BMW 328 Hommage ont remporté le Grand Prix de la Créativité, attribué par le Jury du Festival présidé par Rémi Depoix et dirigé par Jean-

Michel Wilmotte, Alain Prost et Chantal Thomass. Aussi le MINI Coupé, du Groupe BMW s'est vu attribuer le Grand Prix du Plus Bel Intérieur par le même Jury.

Pour la maison mère, la nouvelle BMW Série 3 Berlinne est devenue, dès son lancement, le

symbole à la fois de l'esthétisme, du dynamisme et de la sportivité de la marque BMW. A titre de rappel, la sixième génération de la voiture Premium la plus vendue au monde avec plus de 12,5 millions d'unités depuis 1975, souligne le naturel sportif de la gamme BMW.

ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ DES VOITURES TAXI EN ALGÉRIE

Elaboration d'un nouveau cadre juridique



Le ministre des Transports, M. Amar Tou a indiqué jeudi à Alger, qu'un nouveau cadre juridique régissant l'activité des voitures taxi est en cours d'élaboration par le ministère afin

d'améliorer les prestations offertes par ce mode de transport. M. Tou a déclaré à la presse en marge d'une séance de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, qu'un

nouveau décret est en cours d'élaboration après consultation de l'ensemble des parties concernées, affirmant que l'objectif étant "le respect des règles régissant l'activité des voitures taxi".

Parmi les règles que renfermera le texte, figurent notamment l'obligation de la tarification sur la base du taximètre et la nécessité d'assurer le transport la nuit et pendant les jours de fête, a précisé M. Tou. 15.800 permis de place ont été livrés en 2011 avec la collaboration du ministère des Moudjahidines et la Direction générale de la sûreté nationale, a-t-il fait remarquer avant de souligner "le manque de voitures taxi à des heures et des jours précis" en particulier lors des jours de fête.

L'activité des taxis clandestins représente "entre 10 et 15% du total du parc des voitures taxi", a-t-il encore dit soulignant l'intervention de plusieurs secteurs pour mettre fin à cette activité.

Par ailleurs, M. Amar Tou a rappelé l'existence de grands projets d'extension des lignes ferroviaires reliant le nord et le sud du pays, précisant qu'un nombre d'entre eux ont d'ores et déjà été soumis à l'étude et à la réalisation. Il a indiqué en outre, que la ligne Djelfa-Laghouat s'inscrit dans le cadre du projet de "la boucle ferroviaire du Sud-est" devant relier Khemis Miliana à Touggourt passant par Ksar el Boukhari, Hassi Bahbah, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa et Hassi Messaoud.

Le second projet (la boucle du Sud-ouest) reliera quant à lui, les wilayas de Laghouat et Bechar passant par Ghardaïa, Ménéa, Timimoun et Adrar, a-t-il précisé soulignant enfin, que l'étude du projet de la ligne Djelfa-Khemis Miliana (270km) sera finalisée prochainement alors que la ligne Djelfa-Laghouat a été confiée à un groupe public en décembre dernier.

ALTRUCK COMPANY (VOLVO TRUCKS)

Des camions et des services

Altruck Company est une filiale du groupe Hasnaoui créée en 2001. Elle distribue en Algérie les véhicules Volvo Trucks et Volvo Penta. Ce concessionnaire a vite placé la marque suédoise dans le top 3 des modèles les plus vendus dans notre pays sur le segment des tracteurs.

Sur un marché très disputé des véhicules industriels, Volvo Trucks à travers Altruck Company s'est illustré en réussissant à positionner une marque qui est considérée parmi les marques leaders au niveau mondial. Le groupe Hasnaoui attache une grande importance à cette filiale. Sefian Hasnaoui, vice président du groupe Hasnaoui a clairement indiqué lors de son allocution à l'occasion de la journée information organisée hier à l'hôtel Hilton : « *Nous portons un intérêt particulier à Altruck Company. Nous représentons une marque leader mondial dans le camion et nous investissons énormément sur son développement en Algérie avec un focus particulier sur le facteur humain des ressources précieuses* ». Volvo Trucks est synonyme de qualité mais aussi de respect de l'environnement. « *Nos camions sont conçus pour préserver les usagers conducteurs ou autres, nous capitalisons sur le meilleur service possible et nous voulons clairement avoir des clients partenaires en leur vendant des solutions (des camions de qualité avec une offre étendue, un service après-vente à hauteur des attentes, une multitude de services et une présence le plus possible étendue)* » a-t-il indiqué.

Altruck Company sous la houlette de son directeur général Marco Lenz opère depuis une année une vaste opération de restructuration avec un renforcement des effectifs composants l'entreprise, l'élargissement du réseau d'agents et l'amélioration de la qualité du service.

Avec une honorable troisième place sur le marché local du segment des tracteurs en 2011, Altruck Company vise clairement la place du leader, « *Nous visons la première place du podium sur le segment des tracteurs en Algérie, pour cela nous avons un ambitieux plan de développement avec une profonde restructuration qui nous permettra de renforcer notre présence sur le territoire national, d'ailleurs nous avons démarré l'année 2012 avec un nouvel agent à Akbou dans la wilaya de Béjaïa en attendant d'autres inaugurations prévues au courant de l'année en cours. Nous avons par ailleurs étoffé nos équipes et notre but est clairement de répondre aux attentes de nos clients en leur offrant des camions puissants, solides et respectueux de l'environnement avec le meilleur service. D'ailleurs, plus de 120 colla-*



borateurs sont dédiés aujourd'hui exclusivement au service des clients Volvo Trucks, et je dirais que l'année 2012 sera une année dédiée à la partie service ».

Une gamme de camions étendue

A l'occasion de la journée d'information organisée en direction de la presse spécialisée, Altruck Company a présenté par le biais de son responsable produits Mohamed Arezki la segmentation des modèles commercialisés en Algérie. La gamme commence par les camions destinés à de longues distances avec la gamme FH composée de trois modèles développant 400 ch pour le FH42T et 440 ch pour les FH42T et FH64T. Les camions FMX destinés aux activités Construction sont disponibles en On/off road à l'image du FMX42T de 400 ch, le FMX64T de 440 ch, le FMX64R de 400 ch Benne 16 M3 et le FMX84R de 440 ch Benne 21 m3. Quant à la gamme des camions FE lancée récemment en Algérie, ils sont représentés par les FE42T de 320 ch, le FE42R de 240 ch, le FE64R de 280 ch et le FL42R de 240 ch.

Pour ce qui est de la configuration essieux, l'ensemble des camions Volvo Trucks commercialisés en Algérie sont dispo-

nibles en 4x2. Pour la configuration 4x4, Altruck Company propose un seul modèle, le FMX porteur au moment où les clients intéressés par la configuration 6x4 pourront choisir selon leurs besoins d'utilisations entre un modèle de la gamme tracteur FH ou FMX ainsi que deux autres modèles de camions porteurs FE et FMX. Pour les camions 6x2, un seul modèle est disponible, le tracteur FH.

Les camions avec configurations essieux 6x6, un tracteur FMX et un porteur FMX sont disponibles dans le catalogue d'Altruck Company. Il est à noter que la gamme des porteurs comporte aussi un camion 8x4 FMX.

En Europe il est clairement indiqué que 95% des camions Volvo Trucks sont commercialisés en boîte I-Shift, cette dernière est proposée en Algérie et de plus en plus de clients sont intéressés par cette nouvelle boîte technologique qui permet un changement de vitesse automatique avec la possibilité de passer en mode manuel.

Un réseau qui s'élargit

L'année 2012 est orientée sur l'amélioration de la qualité de service et l'extension du réseau d'agents de la marque suédoise en Algérie. Après une année 2011 pleine et dynamique, aujourd'hui

Altruck Company est présente sur Alger à travers son siège situé à Rouiba, mais aussi dans les wilayas de Annaba, Batna, Tlemcen et une succursale à Oran inaugurée depuis près d'une année. D'autres baptêmes sont prévus pour 2012, prochainement dans la wilaya de Sétif, et dans un second temps à Adrar, Béchar, Blida et Touggourt.

Cap sur la qualité de service

La stratégie mondiale d'AB Volvo s'oriente vers une représentabilité élargie et la proposition de camions technologiques qui offrent un maximum de sécurité, avec un respect sans faille de l'environnement. Le volet service après-vente et qualité de service sont partie intégrante de la stratégie de développement de Volvo Trucks dans le monde et Altruck Company n'est pas en reste comme indiqué dans la présentation faite par Ferhat Settouf, directeur SAV auprès d'Altruck. « *Nous sommes en train de construire une belle histoire de Volvo Trucks en Algérie, nous disposons d'une large gamme de camions, fiable et respectueuse de l'environnement. Nous estimons par ailleurs que la relation qui devrait exister entre Altruck Company et les clients ne doit pas se résumer à la vente*

de camions mais considérer chaque client comme partenaire en assurant un suivi continu de chaque client », avait déclaré M. Settouf.

Altruck Company commercialise des camions importés des usines de Volvo Trucks en suède et assure le service après-vente dans des structures dédiées et bien équipées. La pièce de rechange est garantie 100% Volvo sur l'ensemble de la gamme des véhicules disponibles en Algérie avec une qualité première monte. L'utilisation de ses pièces garantiront notamment une durabilité du camion et sont proposées au meilleur rapport qualité/prix.

M. Settouf a indiqué clairement que l'ensemble des distributeurs du réseau de Volvo Trucks en Algérie assurent la garantie et le service après-vente sur l'ensemble du territoire national en plus de la garantie constructeur, et pour les zones où Altruck Company n'est pas présente, des Camions Réparations Mobiles sillonnent ses régions.

Pour être au diapason de ce qui se fait par Volvo en Suède et pour offrir le meilleur service aux clients, les structures SAV de Volvo Trucks en Algérie sont équipées d'un outillage spécifique avec un scanner pour chaque agent, a tenu à préciser le conférencier, en insistant au passage sur un personnel qualifié et formé aux méthodes et standards du constructeur dans le centre de formation d'Altruck Company à Rouiba. Des techniciens et mécaniciens du réseau Volvo Trucks sont formés ainsi que des chauffeurs et mécaniciens des clients ceci afin de leur permettre d'optimiser l'utilisation et l'entretien de leurs véhicules et maîtriser les coûts d'exploitation.

Il a été annoncé au final la mise en place d'un service assistance rapide via une hotline dédiée sur le 0555 082 051.

ÉTABLISSEMENT ARTS ET CULTURE, EXPOSITION DE RÉDHA CHELLAL

Des œuvres en... pâte à modeler

La «simple» pâte à modeler scolaire permet à l'artiste Redha Chellal ben Mouhamed de faire exploser sa fantaisie, laissant libre cours à son imagination et au final livrer des tableaux révolutionnaires de haute facture.

PAR DJAMEL BOUKERMA

L'Établissement Arts et Culture, situé à la place Audin, accueille du 26 de ce mois au 6 du mois prochain, une exposition de tableaux réalisés à base de... pâte à modeler scolaire. C'est réellement une première en la matière, si on exclut les «œuvres» de nos chères têtes brunes l'auteur de cette innovation est l'artiste-peintre Redha Chellal ben Mouhamed.

Une technique révolutionnaire qui laisse rêver devant la technicité employée par l'artiste pour faire de cette matière «commune» de véritables chefs-d'œuvres. Les tableaux de l'artiste, exposés dans le hall de l'Établissement Arts et Culture sont véritablement admirables et il faut s'y prendre à deux fois pour remarquer la matière inusitée employée par l'artiste. Ainsi la simple pâte à modeler scolaire permet à Redha Chellal ben Mouhamed de faire exploser sa fantaisie, laissant libre cours à son imagination et au final livrer des tableaux de haute facture. L'artiste Redha Chellal, nous invite à pénétrer dans son univers coloré en nous faisant découvrir sa nouvelle technique de peinture, à ce propos il dira : « J'ai toujours été passionné de dessin, et cela depuis mon enfance. J'ai débuté avec de techniques classiques avant de développer mes propres méthodes. Pour cela j'ai choisi la pâte à modeler scolaire qui me permet de mettre en couleurs mes idées selon mon propre style d'expression artistique ». Les tableaux de l'artiste Redha Chellal sont inspirés des multiples traditions algériennes et de la vie de tous les jours. Les coutumes, traditions et même les diverses légendes algériennes. Cette matière un peu déroutante pour le profane qui découvre ces toiles a permis la réalisation de tableaux sur lesquels éclatent un assemblage de



couleurs et une riche diversité de thèmes. «Les trois sacrées femmes» ; «L'amoureuse» et «Invasion culturelle» sont parmi les œuvres exposées par l'artiste. Le tableau « Invasion culturelle » offre un regard croisé entre deux couleurs dominantes : le noir et le bleu. Il représente l'éventuelle menace culturelle que laisse planer la mondialisation et l'influence des médias étrangers sur la société algérienne. À ce propos, le talentueux Redha Chellal explique : « J'ai voulu exprimer ma vision d'artiste sur le danger qui menace les coutumes et traditions de la société algérienne. J'ai tenté de les traduire sur mon œuvre, qui est en quelque sorte une adversité entre deux régimes culturels de la société : tradition et mondialisation ». L'artiste-peintre Redha Chellal ben

Mohamed est originaire de la wilaya de Sétif. Né le 11 juin 1971 il a toujours été un passionné de peinture depuis son enfance. Il a été conforté et soutenu dans sa vocation, première admiratrice de l'artiste. Il a aussi été encouragé et plus ou moins encadré par l'artiste-peintre, issu de l'École des beaux arts, Zaaboubi Abderrahmane, ce dernier lui a inculqué les bases de la peinture universelle.

Il a essayé de ne pas reproduire ou copier les méthodes déjà utilisées par les autres artistes, s'engageant résolument à développer ses idées novatrices. Ainsi il nous offre cette exposition, pas comme les autres, qui témoigne d'un esprit artistique libéré de toute entrave. Une exposition à savourer sans modération pour les amoureux des belles œuvres.

D. B.

FESTIVAL NATIONAL CULTUREL DE LA PRODUCTION FÉMININE

Hommage à la comédienne Fatiha Soltane

La comédienne, Fatiha Soltane, a été honorée mercredi dernier à Annaba au cours du premier Festival national culturel de la production féminine, dédié à l'artiste disparue Keltoum, "respire" encore l'art dramatique malgré sa "retraite" en 2006.

Affable et communicative, cette artiste suscite autour d'elle beaucoup d'admiration grâce à la qualité de ses prestations, sur les planches et dans les films où elle a souvent campé le rôle de mère de famille.

Adoptée sans difficulté par le public annabi depuis son arrivée de Constantine dans les années 70, la comédienne Fatiha Soltane estime dans un entretien à l'APS que sa sincérité et sa fidélité ont constitué de "vraies passerelles" avec ses fans. "Ma relation avec le public annabi a commencé avec les pièces théâtrales "El Khotba Dial Sidna", mise en scène par Sid-Ahmed Agoumi, de "Youm el djemaâ Kharjou Leriem", de Malek Bouguermouh et de

"Eretilla" montée par Ahmed Benaissa", se souvient-elle, estimant que l'amour du public "représente le plus beau cadeau qu'on puisse (lui) offrir".

Evoquant sa propre expérience artistique, Fatiha Soltane souligne que le théâtre est "la forme d'expression qui reflète au mieux le vécu et les préoccupations sociales, quelquefois de façon comique pour procurer de la joie et du plaisir aux spectateurs". Née en janvier 1953 à Constantine, Fatiha Soltane est présente au premier festival national culturel de la production féminine avec la pièce "Kif Houdoud" en compétition, produite par la coopérative Founoun de Annaba qu'elle a créée depuis son départ à la retraite. En plus des pièces de théâtre où elle a interprété divers rôles, la comédienne Fatiha Soltane a joué également dans onze feuilletons télévisés parmi lesquels *Aïssa Story*, *Chari Della* et *Aâssab Oua Aoutar*. Sept représentations théâtrales sont en

compétition dans ce premier festival national culturel de la production féminine qui se déroule au théâtre régional Azzedine-Medjoubi de Annaba. Il s'agit de *Essawad Fi El Amel* de la troupe Errimeh d'Alger, *Malameh* de la résidence universitaire de Batna, *Souk Erridjal* de l'association M'hamed-Lyazid d'Alger, *Kif Houdoud* de la coopérative Founoun de Annaba, *Doumou'e El Kamar* du théâtre régional de Sidi Bel-Abbes, *Ahlam Zaman* de Skikda et *Zaikha* d'Alger. Le festival qui se poursuivra jusqu'au 31 janvier prochain, comporte également dans le cadre d'une mini tournée, des représentations théâtrales itinérantes au profit du public de Constantine et de Skikda, ainsi que des étudiants de la cité universitaire de Chaïba (Annaba). Des ateliers de formation aux techniques de l'actorat et de la mise en scène sont également au menu de cette manifestation culturelle.

APS

50^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Une opérette en chantier à Oran

Un récit musical regroupant une cinquantaine de choristes est en préparation à Oran dans le cadre des festivités célébrant le 50^e anniversaire de l'indépendance, a-t-on appris dimanche des organisateurs. Une pléiade de stars de la chanson arabe dont Cheb Khaled (Algérie), Latifa Raafet (Maroc) et Saber Rebaï (Tunisie) fera partie de ce projet artistique, actuellement en chantier sous la houlette du compositeur et violoniste attitré Kouider Berkane. Les paroles sont écrites par Slimane Djouadi. Un montage financier entre le fonds de wilaya et l'Office communal des arts et de la culture est consacré à ce projet, a-t-on indiqué. Le récit, qui sera interprété le 4 juillet au théâtre de verdure Chekroun-Hasni d'Oran sous forme d'opérette glorifiant la guerre de Libération nationale, sera accompagné d'un orchestre formé de musiciens de renom et d'un ballet en création à Oran. "Ce projet nous offre une opportunité de relancer un orchestre de musiciens chevronnés qui était en veilleuse et d'en faire une section à l'exemple des sections turques, indiennes, égyptiennes", a indiqué le compositeur Kouider Berkane, qui brûle d'impatience de remettre sur scène cette formation et faire émerger de jeunes talents.

"Ce groupe musical renferme de talentueux compositeurs et arrangeurs prêts à rendre à la chanson algérienne et oranaise son droit de cité et à former de jeunes musiciens", a-t-il ajouté, avant d'annoncer un projet de prise en charge du conservatoire Ahmed-Wahby. Kouider Berkane est connu pour avoir composé pour Hasni, Khaled, Mami, Sabah Es-Saghira, Djamilia Sahli. Il a joué comme soliste dans la prestigieuse chanson *Bakhta* de Khaled, mais est connu surtout pour avoir imposé l'instrument à cordes dans la chanson raï, notamment dans le duo Mami-Sting. Auteur, compositeur et arrangeur de musique, il vient de produire un nouvel album en instrumental intitulé *balade 2*.

JIJEL, ASSOCIATION IBTISSAMA

Le théâtre pour enfants à l'honneur

La maison de la culture Omar-Oussedik de Jijel a vécu un joyeux "gazouillis", diffusé samedi après-midi, par les 200 bambins qui ont assisté à la pièce *El-louâba essahira* (le jeu magique), œuvre de l'association locale "Ibtissama", a-t-on constaté. Ce spectacle pour enfants a été organisé en remplacement de deux pièces que devait initialement présenter la troupe de théâtre constantinoise, El Belliri, qui a dû les déprogrammer en dernière minute en raison du décès du fils d'un des comédiens, a indiqué un responsable de la maison de la Culture. *El-louâba essahira*, marquée par le mime comique, a subjugué pendant une heure de nombreux bambins qui ont applaudi à tout rompre des comédiens alertes et prolifiques en gestes, dans un spectacle peaufiné par un superbe jeu de lumières et une sonorisation appropriée. De l'avis d'un père de famille venu faire profiter ses trois fillettes du spectacle, "le théâtre pour enfants connaît une relance appréciable dans la région ces dernières années à la faveur de la création, un peu partout de troupes locales". Celles-ci se sont distinguées dans des manifestations et des compétitions théâtrales pour les tout petits, organisées aussi bien à l'échelle régionale que nationale, rappelle-t-on.

APS



ACCUSÉ

levez-vous !



VIOLENCE CONJUGALE

Les coups et les... couleurs... (1re partie)

Chez nous, les gens divorcent avec une facilité incroyable. Ici, un exemple comme tant d'autres.

Dès que Djamel fut rentré de son travail, Lamia, sa jeune épouse de 26 ans, lui lança :

- Ah ! Tu dois acheter une paire de chaussures noires ! Les bottes que tu portes ne te vont pas bien.

Le jeune homme regarda ses chaussures et une moue lui déforma ses lèvres :

- Qu'est-ce qu'elles ont mes bottes ? Elles me vont bien ! Elles me protègent du froid, conviennent à mon jean et à ma veste en cuir... et mais pourquoi t'intéresses-tu à mes bottes ?

- Parce que cette semaine nous sommes invités à un mariage. Une de mes cousines se marie. Tu te rappelles d'elle, Nassima ? Elle s'est fiancée il y a quatre mois.

- Ah ! Bon ? Nous n'avons pas été invités à ses fiançailles alors ?

- Si... Mais tu n'es pas venu à cause de ta tante qui était malade.

- Ah ! Oui... C'est vrai. Nous avons été invités mais moi je ne suis pas parti... mais où es le lien entre le mariage de ta cousine et mes bottes ?

- Parce qu'il faut que tu t'habilles bien lorsque nous irons chez mes cousines. Tu as un très beau costume mais tu ne peux pas le porter avec des bottes...

- C'est juste... Je vais acheter une paire de chaussures noires...

- Oui, mais il ne faut pas que ce soient des chaussures pointues comme celles des danseurs du music-hall.

- Bien sûr...

- Ah ! Non, j'ai peur que tu ne saches pas acheter les chaussures qu'il faut... Il faut que je vienne avec toi pour te les choisir.

- D'accord... fais ce que tu veux.

Le lendemain, Lamia choisit une belle paire de chaussures pour son mari ainsi qu'une cravate assortie à la couleur de la chemise et du costume qu'il devait porter à la cérémonie à laquelle ils étaient invités.

Le jour «J» arriva. Djamel et Lamia étaient sur le point de sortir de la maison pour se rendre à la fête lorsque ce der-



nier se frappa le front :

- Oh ! que j'ai été étourdi ! J'étais si préoccupé par mes problèmes que je ne t'ai même pas demandé si tu avais besoin de quelque chose...

- Merci de t'être rappelé au dernier moment ! ironisa Lamia. J'ai tout ce qu'il faut. Il me manquait une robe et je l'ai achetée il y a une semaine.

- Tu as acheté une robe ? Tu ne me l'as pas montrée...

- Non...

- J'aurais pu te donner mon avis... Je suis ton mari... j'ai un droit de regard sur ce que tu dois porter surtout lors d'une occasion comme celle-ci. Il y aura toute ta famille et tes proches. Moi, lorsque j'ai acheté mes chaussures et ma cravate, je t'ai emmenée avec moi. Et j'ai suivi ton

avis et tes goûts.

- Oui, je sais. Tu as suivi mon avis parce que tu sais que tu as mauvais goût.

- Merci pour le compliment... Tu peux me montrer cette robe que tu as achetée ?

- Non...

Djamel fronça les sourcils et plissa son front.

- Non ? pourquoi ?

- Parce que cette robe n'est pas ici à la maison. Ma mère doit me la ramener de chez une couturière.

- Mais qu'est-ce que c'est que cette histoire ? Ta robe est prête ou pas ? Tu me dis d'abord que tu as acheté une robe et maintenant tu m'annonces qu'elle est chez une couturière... Je ne te suis pas...

- J'ai acheté une robe mais ma mère l'a donnée à une couturière pour qu'elle la retaille un peu.

Djamel demeura un bon moment méditatif puis lâcha :

- Cela signifie que tout le monde aura vu cette robe sauf moi...

- Mais pourquoi veux-tu la voir à tout prix cette robe ?

- Pour voir si elle te va vraiment bien. Je veux que ma femme soit la plus belle de toutes les femmes qui seront présentes à cette fête.

- Djamel, cesse de faire cette tête. Tu n'es pas drôle du tout ! Rassure-toi... je serai si belle que personne ne regardera cette pauvre Nassima. Fais-moi confiance.

- D'accord, je te fais confiance...

- Je serai la plus belle... La mariée crèvera de jalousie, crois-moi...

- Je te crois... je te crois... allons-y maintenant sinon nous arriverons en retard. Il y a une circulation monstre le samedi.

La cérémonie avait lieu dans une grande salle des fêtes sur les hauteurs d'Alger. Djamel était en train de discuter avec quelques amis de ses beaux-frères quand brusquement il remarqua que l'attention de ceux-ci s'étaient dirigée vers l'intérieur de la salle. Il suivit leur regard et il faillit tomber en syncope. Ce qu'il venait de voir était si incroyable qu'il dut fournir un effort pour ne pas hurler. Qu'avait-il donc vu ?

K. A. (à suivre...)

ESCROQUERIE

L'appartement de l'infirmière (1re partie)

Lakhdar, 45 ans, était en voiture lorsque son téléphone se mit à sonner, il s'assura qu'il n'y avait ni policiers ni barrage en vue et répondit :

- Allo ? Oui... j'écoute...

- Lakhdar, c'est moi Omar... je crois que j'ai une très bonne affaire pour toi...

- Je t'écoute...

- Tu es toujours à la recherche d'un appartement ?

- Oui...

- J'en ai un en vue. Un grand F3...

- A combien ?

- A 390 millions.

- Il est dans un bidonville cet appartement ?

- Oh ! Lakhdar ! Khsara âalik ! pourquoi ne me prends-tu jamais au sérieux.

- Parce qu'un F3 à ce prix, on n'en trouve plus à Alger.

- Eh bien, tiens-toi bien : il est à Alger et au bord de la mer par-dessus le marché... Et hier, j'y ai passé la nuit avec sa propriétaire...

- Tu as passé... quoi... ? Qu'est-ce que c'est que cette histoire ?

- Je ne peux pas t'expliquer au téléphone... Il faut qu'on se voie.

- D'accord... Viens me trouver dans mon magasin à El-Biar... j'y serai dans une heure.

- J'arrive.

Deux heures plus tard, Omar, 42 ans, entra dans le magasin de vêtements de Lakhdar. Il lui fit part alors des tenants et des aboutissants de l'affaire :

- Il y a quinze jours environ, je me suis rendu à l'hôpital de Beni-Messous pour des soins. J'y ai fait la connaissance d'une infirmière avec laquelle j'ai vite sympathisé. Je l'ai descendue vers Alger-Centre et en cours de route, nous avons échangé nos numéros de téléphone. Je lui ai téléphoné il y a quelques jours et nous avons déjeuné ensemble... Nous nous sommes revus une autre fois et hier elle m'a invité à dîner chez elle.

- Tu as dîné chez elle ? Et elle cuisine bien ?

- Je ne me rappelle pas ce qu'elle m'a fait manger... le plus important c'est ce qu'elle m'a dit...

- Je m'en fous de ce qu'elle t'a dit... ce qui m'intéresse c'est ce qui s'est passé lors du dîner...

- Ecoute, Lakhdar... Elle ne m'a libérée que ce matin...

c'est une femme divorcée...

- Il faut que tu me la présentes...

- Elle a un appartement à Baïnem et elle veut le vendre à 390 millions !

- Ah ! C'est cette femme qui veut vendre son appartement ? Mais elle est folle ou quoi ? A moins que ce soit un appartement minuscule. Un F1 transformé en F3.

- Non. Il fait au moins 80 m2 !

- 80 m2 ? Et tu m'as dit à Baïnem ? Il devrait avoisiner le milliard... Il faut que je le voie.

- Ecoute... je te donne le numéro de cette femme et tu l'appelles... moi, j'ai envie qu'elle m'oublie parce qu'elle est du genre collante.

- Ah ! Non... Omar... tu restes avec moi... je veux que tu sois avec nous jusqu'à la fin de la transaction. Toi, tu t'y connais en femmes... Ce n'est pas comme moi... je te donnerai une petite récompense...

- D'accord !

Ah ! Si les deux amis savaient ce qui les attendait avec cette infirmière-là !

K. A. (à suivre...)

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Les coleaders jouent gros L'ESS et l'USMA en péril

L'ASO Chlef et le CR Belouizdad, nouveaux coleaders du championnat national de Ligue 1, joueront une carte importante aujourd'hui à domicile en recevant, respectivement, la lanterne rouge le NA Hussein Dey et le WA Tlemcen, alors que l'USM Alger et l'ES Sétif, qui se partagent désormais la deuxième place, effectueront un déplacement périlleux chez respectivement l'AS Khroub et la JSM Béjaïa.

PAR MOURAD SALHI

Sur une spirale positive depuis l'arrivée de Djamel Menad, le CR Belouizdad espère garder sa bonne dynamique. Invaincus depuis le 22 novembre 2011 à domicile face à la JSM Béjaïa (1-2), les coéquipiers de Slimani miseront de nouveau sur leur bonne organisation pour maintenir cette série d'invincibilité que ce soit à domicile ou à l'extérieur. Seulement à trois points de leur adversaire du jour (5e avec 28 points), le WA Tlemcen vainqueur à domicile contre le MC El Eulma, veut lui aussi s'appuyer sur ses qualités pour confirmer son réveil.

Tout comme cette formation algéroise, le champion d'Algérie sortant, l'ASO Chlef auteur d'une belle victoire à l'extérieur face au CS Constantine, accueillera la lanterne rouge, le NA Hussein Dey dans un match qui s'annonce, a priori, à l'avantage de l'équipe locale. Son adversaire du jour n'a, pour l'instant, qu'une seule victoire dans son escarcelle et tentera de revenir avec un résultat probant de son déplacement. Une mission loin d'être une sinécure devant une équipe chélifienne en confiance ces derniers temps. À une longueur sur leurs poursuivants directs, les coleaders n'ont besoin que des trois points à domicile pour préserver leurs places au risque d'être devancés par leurs poursuivants.

Deuxièmes au classement général avec 30 points, l'USM Alger et l'ES Sétif se rendront respectivement chez l'AS Khroub et la JSM Béjaïa. Si pour les Rouge et Noir la mission s'annonce moins difficile, les Noir et Blanc seront mis à rude épreuve par la formation de la vallée de la Soummam. Si le rendez-vous d'El Khroub mettra aux prises deux équipes aux objectifs diamétralement opposés, puisque l'USMA veut coûte que coûte retrouver sa place de leader alors que l'AS Khroub (13e avec 17 points) veut quitter la zone des relégables, la stade de l'Unité maghrébine



sera le théâtre d'une belle affiche entre deux équipes à trois points d'écart seulement. Deux duels à distance entre clubs du haut du tableau sont donc au menu de cette journée.

Le Doyen veut confirmer son retour

Le match à domicile face au CS Constantine est très important pour le MC Alger qui veut confirmer son retour au classement général (9e, 23 points). Auteur d'une victoire sur le fil face à l'Entente de Sétif, le Doyen n'aura pas la tâche facile face aux poulains de Rachid Bouarata, mais il devra absolument remporter les trois points au stade Omar-Hamadi de Bologhine pour améliorer davantage son classement général. La formation constantinoise, qui marque le pas ces derniers temps, tentera, de son côté, de réussir quelque chose de positif à Alger afin d'éviter la zone rouge. En panne de confiance autant à domicile qu'à l'extérieur, le CSC qui n'est qu'à trois longueurs du trio des relégables, doit puiser dans toutes ses forces pour emmagasiner des points qui lui permettraient d'assurer le maintien parmi l'élite. Une autre belle affiche est attendue égale-

ment dans la capitale des Aurès et mettra aux prises le CA Batna et la JS Kabylie. Cette rencontre s'annonce équilibrée entre deux formations en panne de confiance en ce début de la phase retour. La JS Kabylie, qui a raté une belle opportunité le week-end dernier de se hisser en haut du tableau, n'a d'autre alternative que de revenir au bercail avec un résultat probant. Tout autre résultat compromettrait les chances des Canaris qui veulent terminer cette saison sur le podium. L'hiver s'annonce rude pour les Canaris qui perdent de plus en plus de points, notamment à domicile. Avec 7 points de retard sur le leader, la JS Kabylie a bel et bien compromis ses chances, mais elle garde néanmoins espoir d'améliorer son classement. Deux autres rencontres sont au programme d'aujourd'hui où l'USM Harrach accueillera le MC Saïda tandis que le MC El Eulma recevra le MC Oran. Les deux rencontres s'annoncent à l'avantage des équipes locales.

M. S.

Programme des rencontres

Chlef : ASO Chlef- NA Hussein Dey
20-Août : CR Belouizdad- WA Tlemcen
Khroub : AS Khroub- USM Alger
Béjaïa (UM) : JSM Béjaïa- ES Sétif
Batna : CA Batna- JS Kabylie
Bologhine : MC Alger- CS Constantine
El Harrach : USM Harrach- MC Saïda
El Eulma : MCE Eulma- MC Oran

USM ALGER

Ollé-Nicole tenu de redresser la barre très rapidement

L'entraîneur de l'USM Alger (L1/Algérie) de football, Didier Ollé-Nicole, est tenu de "redresser la situation" au sein du club dans "les plus brefs délais", en reprenant notamment le "contrôle du groupe", a fait savoir lundi, Mouldi Aissaoui, le directeur général de la SSPA/USMA, au lendemain de la réunion de mise au point tenue avec le technicien français. "Nous avons convenu de nous réunir avec l'entraîneur Didier Ollé-Nicole et les membres de son staff technique, pour une mise au point, et situer les responsabilités de chacun dans la situation que traverse le club actuellement", a indiqué le responsable usmiste à l'APS. L'USMA a perdu vendredi dernier, pour la première fois de la saison, son fauteuil de leader, qu'elle occupait conjointement avec l'ES Sétif, après sa défaite surprise contre l'USM El Harrach (1-0) au stade du 5-Juillet (Alger), pour le compte de la 17e journée du championnat d'Algérie. Cette défaite a poussé les dirigeants du club algérois, à leur tête le président Ali Haddad, à convoquer leur staff technique pour une réunion d'urgence qui a duré plusieurs heures dans la soirée de dimanche. "Il fallait intervenir, après avoir constaté que beaucoup de choses au sein de l'équipe ne tournaient plus rond.

La responsabilité de l'entraîneur et ses assistants dans le staff technique est grande dans ce registre, puisque c'est à eux, en premier lieu, qu'incombe la responsabilité d'y remédier", a expliqué encore l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports. Les écarts disciplinaires de certains joueurs, constatés depuis quelques semaines dans l'effectif de l'USMA, sont parmi les griefs retenus contre l'ancien entraîneur de l'OGC Nice (L1 /France), qui a commencé à perdre le contrôle du groupe, selon les proches de la formation de Soustara. "La discipline et l'harmonie sont la clé de la réussite de n'importe quelle équipe. Deux paramètres qui ne constituent plus le maillon fort de notre équipe. A l'entraîneur donc de redresser la situation, et nous sommes là, en tant que dirigeants, pour l'aider dans sa mission", a précisé le directeur général de la formation algéroise. La réaction de la direction usmiste a été perçue dans les milieux du club, comme étant un dernier avertissement en direction de l'entraîneur français, plus que jamais menacé dans son poste. Mais Aissaoui, lui, pense autrement, en réitérant "la confiance des responsables" des Rouge et Noir de la capitale en leur entraîneur, tout en l'exhortant à "se corriger dès le prochain match", soit lors du déplacement de mardi à Khroub.



"Nous avons toujours opté pour la stabilité, d'où notre renouvellement de confiance en notre entraîneur", s'est-il justifié. "Maintenant, il appartient aux joueurs et aux entraîneurs de réagir. Le championnat est encore long, et il est temps de rectifier le tir, d'autant que la course au titre s'avère très serrée, contrairement à ce que pensaient certains avant le début de cet exercice", a-t-il conclu. Ollé-Nicole a succédé à son compatriote Hervé Renard parti entraîner la Zambie. Son premier match avec l'USMA était face à la JS Kabylie (0-0), pour le compte de la 9e journée. Il possède dans son escarcelle 13 points sur les 27 possibles.

NAHD-MCA

Le 5-Juillet accueille le derby algérois

Le derby algérois entre le NA Hussein Dey et le MC Alger, comptant pour la 19e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle, se déroulera le samedi 4 février à 17h45 au stade 5 juillet, a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP). Outre le derby de la capitale, deux autres rencontres de cette journée sont programmées à 17h45: USM Alger-MC El Eulma et ES Sétif-USM El Harrach. Les deux co-leaders: le CR Belouizdad et l'ASO Chlef joueront à l'extérieur face respectivement au MC Oran et à la JSM Bejaïa (15h00)

MILAN AC

2e titularisation réussie de Djamel Mesbah

Le défenseur international algérien, Djamel Mesbah, a été titularisé dimanche soir lors de réception par sa nouvelle équipe, le Milan AC de Cagliari pour le compte de la 20e journée du championnat de série A d'Italie (victoire 3-0). Mesbah a pris part à la totalité du temps de la partie, tout en étant crédité d'un bon rendement, selon les spécialistes. Arrivé chez le champion d'Italie en titre, il y a moins de deux semaines, en provenance de Lecce (Série A) pour un contrat de 4ans et demi, le latéral gauche des Verts est en train de bien réussir ses débuts avec sa nouvelle formation. Il a ainsi participé à la deuxième victoire d'affilée de son team, après avoir conclu son baptême de feu avec les Rossoneri jeudi passé, par une qualification aux demi-finales de la Coupe d'Italie aux dépens de la Lazio de Rome (3-1). Grâce à cette victoire, les coéquipiers de Mesbah préservent toujours leur deuxième place au classement général, avec un seul point de retard sur le leader la Juventus de Turin.

MASSIMILIANO ALLEGRI :

«Mesbah est en train de confirmer»

L'entraîneur du Milan AC (Serie A italienne de football), Massimiliano Allegri, n'a pas tari d'éloges sur le défenseur international algérien, Djamel Mesbah, crédité d'une belle prestation dimanche soir lors de la réception de Cagliari (3-0), en match comptant pour la 20e journée du championnat d'Italie. "Mesbah a confirmé les bonnes dispositions affichées lors du match de Coupe face à la Lazio (victoire 3-1), malgré le fait qu'il revient d'une blessure", a affirmé lundi le coach milanais à la chaîne officielle du club lombard. Djamel Mesbah a joué dimanche son deuxième match avec sa nouvelle formation, en tant que titulaire, après avoir effectué son baptême du feu contre la Lazio en Coupe d'Italie. Le latéral gauche des Verts a pris part à la totalité du temps de la partie, tout en étant crédité d'un bon rendement, selon les spécialistes. Revenant sur le match face au Cagliari, Allegri a estimé que son équipe a mal débuté la rencontre, avant de reprendre les commandes par la suite. "Nous n'avons pas bien débuté. Le premier but d'Ibrahimovic nous a fait beaucoup de bien, et a permis à l'équipe de dérouler en prenant le jeu à notre compte", a-t-il ajouté. Grâce à cette victoire, les coéquipiers de Mesbah préservent toujours leur deuxième place au classement général de la Serie A, avec un seul point de retard sur le leader la Juventus de Turin.

Cuisine

Chorba kabyle



Ingrédients :

2 carottes
1 grosse pomme de terre
2 petites courgettes
1 oignon
2 gousses d'ail
6 pilons de poulet
6 petits morceaux d'agneau
De la coriandre fraîche
2 c. à café de cumin moulu
2 c. à café de paprika
1 pincée de thym
2 c. à café d'épices spéciales tajine ou
1 bouillon cube

Sel

1 c. à soupe d'huile d'olive
1/2 tasse de vermicelle
1 petite boîte de pois chiches

Préparation :

Couper en petits morceaux l'oignon et le reste de légumes. Dans une cocotte faite chauffer l'huile d'olive et faire dorer les viandes et les oignons.

Ajouter le cumin et le paprika, puis la coriandre finement coupée.

Quand les viandes sont rousses, ajouter un verre d'eau pour dissoudre les sucs et laisser bouillir. Couvrir d'eau, ajouter les légumes coupés en petits morceaux et toutes les épices.

Saler, couvrir et laisser mijoter à feu doux 1h.

A la fin ajouter le vermicelle et les pois chiches. Arrêter le feu après 10 min, c'est prêt.

Cette soupe est à servir avec de la galette levée (tamtunt).

Beignets de semoule

Ingrédients :



4 œufs
1 paquet de levure
25 g d'amandes en poudre
De la grosse semoule
De l'huile pour friture
1 bol de miel
2 cl d'eau de fleur d'oranger

Préparation :

Commencer par battre de façon énergique les œufs et la levure pendant au moins 5 minutes.

Ajouter la poudre d'amandes ainsi que la semoule pour avoir une belle pâte à crêpe épaisse. Ensuite prendre à l'aide d'une cuillère en bois des petits paquets de pâte et les verser dans l'huile bien chaude. Égoutter, puis tremper les beignets dans le miel fondu et parfumé selon le goûts avec de l'eau de fleur d'oranger ou de l'essence de rose.

PHYTOTHÉRAPIE

L'argile verte pour soigner un rhume

Extrêmement contagieux, et hélas très courant, le rhume s'attrape au contact de personnes ou d'objets infectés. Eternuements, maux de gorge, toux, écoulement nasal, nez bouché, mal de tête, état fiévreux et fatigue sont les premiers symptômes du rhume. L'argile verte peut vous aider à soigner un rhume.

Inhaler de l'argile verte pour soigner un rhume :

Versez dans un saladier de l'argile verte diluée dans de l'eau minérale légèrement chauffée le tout additionné d'une c. à café de jus de citron. Respirez l'argile pendant 10 minutes 4 fois par jour (8 si le rhume est vraiment handicapant) en plaçant votre visage au-dessus du saladier la tête sous une serviette.

Appliquer un cataplasme :

Appliquez sur les ailes du nez, un cataplasme d'argile froide, et sur le front et les tempes une heure plus tard un cataplasme d'argile chaude (réchauffé uniquement dans un bol, sur un radiateur ou une source de chaleur. On ne cuit



pas l'argile)

soigneusement après le lavage à l'eau argileuse.

Laver son nez avec de l'argile :

Versez dans un verre ou dans un bol 2 cuillères à café rases d'argile (5 g) de l'eau tiède et une cuillère à soupe de gros sel. L'eau tiède peut avantageusement être remplacée par du sérum physiologique. Mouchez-vous

Attention :

Au-delà de 7 jours de rhume, surtout si les symptômes s'aggravent, consultez !

Un rhume mal soigné peut entraîner des otites, sinusites ou bronchites.

CONSEILS PRATIQUES

Nettoyer une moquette



Aspiration par brossage

Pendant les deux premiers mois la moquette en laine perd ses excès de matière sous forme de peluche. Il faut alors nettoyer la moquette en passant l'aspirateur mais sans jamais trop insister. Le passage d'une brosse dure n'est pas recommandé.

Une fois par an, nettoyage en profondeur

L'aspirateur ne pouvant éliminer toutes les poussières, il faut, une fois par an, après un dépoussiérage soigneux à l'aspirateur, pratiquer un nettoyage en profondeur de la moquette en la shampooinant avec une machine spéciale.

Shampooing 2 fois par mois

Pratiquez un nettoyage de la moquette avec un shampooing à sec dans les endroits les plus exposés de la moquette et un shampooing liquide partout ailleurs.

Précautions à prendre avant le nettoyage ou détachage :

- N'utilisez jamais un produit détachant sur la moquette sans faire un essai préalable sur

une partie peu visible.

- Il est impératif de vérifier si la couleur de la moquette ne déteint pas ou si les fibres ne sont pas attaquées.

- Surtout ne détachez jamais une moquette poussiéreuse, sous peine, d'obtenir des auréoles ou des traînées disgracieuses, il est impératif de passer l'aspirateur avant tout détachage.

Éliminer les marques de meubles sur la moquette

Ces marques sur la moquette laissées par des meubles lourds partiront si vous placez un fer à vapeur chaud à un centimètre au-dessus des poils écrasés. La vapeur les redressera surtout si vous passez juste après l'aspirateur puis un peigne ou un râtelier en plastique.

Nettoyer une moquette infestée de parasites ou d'acariens

Neutralisez les parasites en les saupoudrant de bicarbonate de soude. Un quart d'heure après, passez l'aspirateur. Votre moquette sera comme neuve ! Mais attention, il faut le savoir ce nettoyage neutralise seulement les acariens.

Trucs et astuces

Prolonger la durée de vie des feutres



Déposez 2 ou 3 gouttes de vinaigre sur le tampon qui contient l'encre ou bien trempez la pointe du feutre toute une nuit dans de l'eau vinaigrée.

Éviter qu'un vase de fleurs ne se renverse



Avec le poids des fleurs, votre vase ne se renversera pas si vous posez des galets au fond. Cela le lestera et le rendra stable. Des billes peuvent également faire l'affaire.

Chasser les moustiques



Pour chasser les moustiques de votre domicile, pulvérisez de l'huile essentielle de lavande sur vos lampes.

Bijoux toujours brillants



Si vous déposez un morceau de craie dans votre boîte à bijoux, ceux-ci ne s'oxyderont pas et garderont leur brillance.

PACIFIQUE SUD

La ruée sur un poisson menace tous les autres

Eric Pineda observe dans la cale de l'Achernar la petite dizaine de tonnes de chinchards que ce bateau de 17 mètres a ramenés en quatre jours dans des eaux autrefois si poissonneuses qu'on emplissait les cales en quelques heures.

Comme tous les habitants du vieux port de Talcahuano, au sud de Santiago du Chili, cet agent de quai a toujours connu ce poisson de couleur bronze et plein d'arêtes qui se déplace en bancs dans le Pacifique sud.

"Les stocks diminuent rapidement, remarque Pineda. Nous devons faire vite avant que tout ait disparu." A la question de savoir si son fils pourra faire le même métier que lui, il répond en haussant les épaules : "Il faudra qu'il trouve autre chose."

Menace de disparition du chinchard

Le chinchard est pêché au large du Pérou et du Chili, le long d'une côte s'étendant sur 6.000 km, jusqu'à une longitude d'environ 120 degrés, soit à mi-distance de la Nouvelle-Zélande.

Poisson gras riche en protéines, le chinchard représente une véritable manne pour une planète affamée et constitue une denrée de base en Afrique. Ailleurs, les gens en mangent sans le savoir ; une bonne partie des prises est transformée en aliments pour l'aquaculture et les porcs. Il faut au moins 5 kg de chinchards pour obtenir 1 kg de saumons d'élevage. Classé comme petit pélagique, il est aussi un élément essentiel de la chaîne alimentaire : sillonnant les mers sur de grandes distances, il se nourrit de plancton et de petits organismes et sert lui-même de nourriture à des poissons plus gros. Les poissons fourrage comme le chinchard, les anchois, les merlans bleus, les sardines, les maquereaux ou les harengs représentent le tiers de la pêche mondiale.

Daniel Pauly, océanographe à l'université de Colombie-Britannique (ouest du Canada), considère le chinchard du Pacifique sud comme un indicateur inquiétant. "Quand il aura disparu, tout le reste aura disparu, estime-t-il. C'est une frontière qui se fermera."

Des délégués d'au moins vingt pays devaient se réunir hier à Santiago pour une rencontre annuelle afin de tenter de trouver des mesures susceptibles d'enrayer le pillage : la South Pacific Regional Fisheries Management Organization (SPRFMO) a été créée en 2006 à l'initiative de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Chili, lequel évite généralement de s'impliquer dans des organismes internationaux. Son objectif était de protéger les poissons, notamment le chinchard. Mais il aura fallu près de quatre ans à quatorze pays pour adopter 45 articles provisoires visant à assurer cette protection. Jusqu'à présent, six pays seulement ont ratifié l'accord. Pendant ce temps, des flottes industrielles qui ne sont soumises qu'à une retenue volontaire se livrent à une compétition effrénée dans ce no man's land aquatique du bout du monde. Les scientifiques estiment qu'entre 2006 et 2011, les stocks de chinchards ont chuté de 63%.

Pour devenir contraignante, la conven-



tion de la SPRFMO a besoin de huit nouvelles signatures, parmi lesquelles celle d'un pays côtier sud-américain. Le Chili, qui a pourtant joué un rôle de premier plan pour mettre en place l'organisation, n'a toujours pas ratifié la convention.

Traque sans répit...

L'un de ces nouveaux venus, l'Atlantic-Dawn, était à l'époque le plus gros bateau de pêche du monde. Jaugeant quelque 14.000 tonnes, il avait été construit pour des armateurs irlandais, puis racheté par l'entreprise néerlandaise Parlevliet & Van der Plas, qui le rebaptisa Annelies-Ilena. Ce genre de superchalutier traque le chinchard avec des filets dont les ouvertures peuvent mesurer jusqu'à 25 mètres sur 80 mètres. Quand on remonte les chaluts, les poissons sont aspirés vers les cales par des tubes suceurs semblables à des aspirateurs géants.

Gerard van Balsfoort, président de la Pelagic Freezer-trawler Association (PFA), un organisme basé en Hollande qui représente neuf entreprises et 25 bateaux battant pavillon de l'Union européenne (UE), confirme l'évidence : comme les autres, les Néerlandais sont allés dans le Pacifique sud pour marquer leur territoire. "C'était l'une des rares zones où l'on pouvait pénétrer librement, explique Gerard van Balsfoort. On savait bien que trop de bateaux risquaient de se retrouver là-bas, mais nous n'avions pas le choix. Plus vous tardiez à prendre votre décision, plus vous risquiez de trouver porte close." En 2010, la SPRFMO a dénombré 75 bateaux pêchant dans sa zone.

La ruée sur le chinchard a également attiré le premier acteur commercial du secteur, le Pacific Andes International Holdings, ou PacAndes, basé à Hongkong. L'entreprise a dépensé 100 millions de dollars en 2008 (77,5 millions d'euros) pour convertir un tanker de 228 mètres de long et de 50.000 tonnes en une usine flottante baptisée Lafayette. D'une longueur supérieure à deux terrains de football, le Lafayette, qui navigue sous pavillon russe, aspire directement les poissons pris dans les chaluts immergés

puis les congèle par blocs. Des navires réfrigérés les transportent ensuite vers de lointains ports.

Le SOS des écologistes

Les scientifiques sont parvenus à la conclusion que des prises d'un montant annuel supérieur à 520.000 tonnes réduiraient un peu plus les stocks restants de chinchards. Cristian Canales, qui travaille pour le centre de recherche chilien de la pêche, estime que 250.000 tonnes constitueraient une limite plus sûre. En désaccord avec ces chiffres, certains experts affirment que le seul moyen de reconstituer les stocks serait d'interdire totalement la pêche durant cinq ans.

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) affirme que les flottes mondiales de pêche sont "2,5 fois plus importantes que nécessaire". Cette estimation a été faite à partir d'un rapport établi en 1998 ; depuis lors, la taille des flottes a encore augmenté. Si elles ne sont pas réglementées, elles pourraient rapidement dévaster les stocks.

Selon les experts, une bonne part de cette surcapacité a été provoquée par les subventions gouvernementales, notamment en Europe et en Asie. Un important rapport, rédigé par Rashid Sumaila, en collaboration avec l'océanographe Pauly et d'autres spécialistes de l'université de Colombie-Britannique, estime qu'en 2003 -date des dernières données disponibles-, le montant global des subventions à la pêche se situait entre 25 milliards et 29 milliards de dollars. Entre 15% et 30% de ces subventions paient le carburant nécessaire pour rejoindre les zones de pêche, tandis que 60% sont consacrés à moderniser et accroître la capacité des équipements. Un rapport publié en décembre 2011 par le groupe écologiste Greenpeace se penche, notamment, sur le cas de PFA, l'association hollandaise, qui représente aussi l'Annelies-Ilena. Greenpeace a découvert que le groupe avait bénéficié de 2006 à 2011 d'une exemption de taxes sur le carburant pour un montant situé entre 20,9 et 78,2 mil-

lions d'euros. Des fonds de l'Union européenne -ainsi qu'un soutien financier de la part de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de la France- ont aidé PFA à construire ou à moderniser quinze chalutiers, soit plus de la moitié de sa flotte.

Subventions et questionnements

D'après les données de la Commission européenne présentées sur le site Fishsubsidy.org, l'Helen-Mary de PFA, qui a commencé à pêcher dans le Pacifique sud en 2007, a reçu 6,4 millions d'euros de subventions entre 1994 et 2006, soit plus que tout autre navire de pêche de l'UE. Van Balsfoort, le président de PFA, ne conteste pas les montants des subventions mais souligne que les exemptions de taxe sur le carburant sont routinières dans l'industrie de la pêche. Il précise que l'Helen-Mary et un autre navire de PFA étaient de vieux chalutiers est-allemands qui ont été rénovés avec l'appui de l'Allemagne après la réunification.

Selon la pratique internationale, les bateaux peuvent pêcher librement dans les zones qui ne sont pas couvertes par des accords ratifiés. L'Union européenne demande toutefois aux bateaux des Etats membres de considérer les mesures provisoires de la SPRFMO comme juridiquement contraignantes. En outre, les pays de l'UE doivent se répartir un quota annuel de prises pour le chinchard. Mais cela n'empêche pas les propriétaires des navires de contourner ces règles. Unimed Glory, par exemple, une filiale de la compagnie grecque Laskaridis Shipping, gère trois chalutiers dans le Pacifique sud. Ils appartiennent à des propriétaires grecs, donc membres d'un pays de l'UE. Mais, naviguant sous pavillon de Vanuatu, une île du Pacifique, ils opèrent en dehors du contrôle de Bruxelles et peuvent en conséquence pêcher plus de chinchards que ce que leur autoriserait une part du quota européen.

Per Pevik, l'administrateur norvégien d'Unimed Glory, a déclaré à l'ICIJ que, étant donné que Vanuatu ne répond pas aux normes sanitaires de l'UE, le chinchard que ses bateaux rapportent ne peut être commercialisé en Europe. Il le vend donc en Afrique. Les transbordements de prises en pleine mer empêchent également un contrôle efficace. Une fois que le poisson est chargé sur des navires réfrigérés à long rayon d'action, son origine peut être aisément dissimulée.

Après des années de pêche agressive, les flottes industrielles trouvent de moins en moins de chinchards dans le Pacifique sud : l'ensemble des navires voguant sous des pavillons appartenant à l'Union européenne ont capturé plus de 111.000 tonnes de chinchards en 2009 ; l'année suivante, les prises ont été de 40% inférieures. En 2011, le total a atteint péniblement 2.261 tonnes.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

HAUT-PARLEUR

Inventeur : Ernst Wermer Date : 1877 Lieu : Allemagne

Quand on parle de haut-parleur, on parle bien souvent des enceintes acoustiques. Le haut-parleur a été inventé en 1877 par Ernst Wermer. Onze ans plus tard, Olivier Lodge inventa à son tour un haut-parleur, mais tout comme celui de Wermer, il ne fonctionnait pas à l'électricité. En 1924, Chester W. Rice et Edward W. Kellogg, de la General Electric, fabriquèrent un haut-parleur et un amplificateur capables de fournir une puissance de 1 watt à leur dispositif. Quelques années plus tard, les enceintes acoustiques firent leur apparition sur le marché.



Brad Pitt-Angelina Jolie Le mariage n'est plus une chimère

L'acte fondateur de leur refus du mariage est ébranlé. Aux journalistes qui leur demandaient (régulièrement) s'ils avaient l'intention de se passer la bague au doigt un jour, Brad Pitt et Angelina Jolie opposaient immanquablement une réponse militante : pas d'union possible tant que le mariage gay ne sera pas autorisé dans tout les Etats-Unis. Alors quand l'acteur s'entretient avec un journaliste du *Hollywood Reporter* et que celui-ci lui pose une énième fois la question de son hypothétique mariage, on s'attend à la réponse habituelle. Grosse surprise : Brad Pitt avoue qu'Angelina et lui ont presque changé d'avis.

« On aimerait le faire, et il semble que ça compte de plus en plus aux



yeux de nos enfants, déclare-t-il. Nous avions dit il y a quelque temps que nous ne le ferions pas tant que tout le monde n'en aurait pas le droit. Mais je ne crois pas qu'on pourra tenir jusque-là. Ça représente tellement pour mes enfants, ils nous en parlent beaucoup. »

Elisabetta Canalis

L'ex de George Clooney animera une émission de cuisine

La belle Italienne, Elisabetta Canalis, ex de George Clooney, n'a nullement l'intention de retourner en Italie : au contraire, elle sera la vedette d'un nouveau programme sur les chaînes américaines. Une émission culinaire !

Elle a été remplacée par la catcheuse Stacy Kleiber dans le cœur de George Clooney, mais Elisabetta Canalis ne compte pas se morfondre pour autant. La belle Italienne a même plus d'un tour dans son sac ! Alors qu'on la disait sur le point de repartir en Italie — elle y fera effectivement un saut le 18 février à Milan, Elisabetta a bien l'intention de continuer sa vie aux Etats-Unis, sur la côte ouest plus précisément. Difficile de regagner l'Europe lorsque l'on a goûté aux plaisirs du rêve américain...



Céline Dion «très excitée» par la sortie de ses nouveaux albums

Voilà une nouvelle qui va en réjouir plus d'un : Céline Dion a annoncé qu'elle allait sortir un album en français et un



autre en anglais cette année. Excitée comme une puce, c'est dans une vidéo sur Facebook adressée à ses fans que la diva québécoise fait part de sa joie.

La star de 43 ans ne chôme décidément pas. Mère de famille comblée et artiste au top, Céline Dion est actuellement résidente pendant trois ans au Caesars Palace de Las Vegas pour 70 concerts.

Nicole Kidman

toujours aussi in love de son mari Keith Urban !

Cela faisait un bon bout de temps que l'on n'avait pas vu la charmante Nicole Kidman. On aurait presque pu l'oublier car depuis qu'elle s'est mariée avec son compagnon Keith Urban et maman à nouveau, l'actrice ne le quitte quasiment plus, mis à part pour se rendre sur les tournages de ses films. Toujours aussi jolie, malgré son visage un peu trop lifté, Nicole Kidman ne semble pas prendre d'âge. Est-ce l'amour ou la chirurgie esthétique qui la maintient si jeune ? Nous voterons pour l'amour. Car en effet, après plus de six années de relation avec son Keith, l'ex de Tom Cruise semble toujours aussi amoureuse de lui.



Demi Moore finalement remplacée par Sarah Jessica Parker dans *Lovelace*

Le bruit courait que ce serait Chloe Sevigny qui remplacerait Demi Moore au pied levé pour le film *Lovelace*. Finalement, c'est une actrice dans la tranche d'âge de Demi qui a été choisie. Ce sera donc... Sarah Jessica Parker ! Icône de la femme libérée depuis son rôle de Carrie Bradshaw dans la série *Sex and the City*, il était logique que Sarah Jessica Parker

rejoigne le casting du film *Lovelace*.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h23
Dohr	13h01
Asr	15h48
Maghreb	18h09
Icha	19h33

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

6^e édition du concours Média Star 2012

Nedjma relance la compétition journalistique et annonce l'ouverture des candidatures au concours « Média Star » pour sa sixième édition.



productions radiophoniques et télévisuelles traitant des questions relatives aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), de la problématique liée à leurs usages sociaux ainsi qu'à leur développement en Algérie.

Le concours est ouvert aux travaux

Cette compétition devenue incontournable sur la scène médiatique nationale rencontre un engouement grandissant auprès des journalistes qui sont de plus en plus nombreux à y participer à chaque nouvelle édition.

Destiné aux journalistes professionnels des différents supports médiatiques (presse écrite, électronique, radiophonique, télévisuelle et des agences de presse), Média Star 2012 récompensera les meilleurs reportages, enquêtes, articles de fond (analyse, commentaire, éditorial et chronique), photos et dessins de presse,

publiés et diffusés entre le 8 mai 2011 et le 29 mars 2012.

Les prix récompenseront les meilleurs travaux dans les catégories suivantes: Prix de la Presse écrite, Prix de la Presse électronique, Prix du Dessin de presse et Photo, Prix de la Production radiophonique et le Prix de la production télévisuelle.

Afin de garantir une compétition équitable et pour améliorer et simplifier davantage les procédures ainsi que les conditions de participation, les postulants peuvent prendre connaissance du

Très Libre

DES CELLES DE CRISE VIENNENT D'ÊTRE INSTALLÉES



sidou@lemidi-dz.com

règlement du concours et télécharger le formulaire de participation sur le site web de Nedjma (www.nedjma.dz).

Un jury indépendant composé de personnalités universitaires et de professionnels des médias et du secteur des TIC se penchera sur les travaux journalistiques soumis et en sélectionnera les meilleurs. Les lauréats seront récompensés au cours d'une cérémonie qui coïncidera avec la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse.

Les journalistes désireux de participer à ce 6^{ème} Media Star peuvent dès à présent déposer leurs plis au siège de Nedjma, 66, route de Ouled Fayet Alger ou au niveau des sièges régionaux : à Oran pour les médias régionaux Ouest, (Avenue du 28-Janvier-1958, Yaghmouracen, Oran) et à Constantine (Zone industrielle Palma, Constantine) pour les médias de la région Est. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au jeudi 29 mars 2012 à 17h.